

MINISTERE DE LA DEFENSE

INF 207



MANUEL D'EMPLOI DES TIREURS D'ÉLITE DES RÉGIMENTS D'INFANTERIE



Approuvé le : 31 mars 2000
Sous le n° 8953/EAI/CETEI

Edition 2000

MINISTERE DE LA DEFENSE

ARMEE DE TERRE

INF 207

ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE

MANUEL D'EMPLOI DES TIREURS D'ELITE DES REGIMENTS D'INFANTERIE

SOMMAIRE

PREAMBULE

Les récents contextes d'engagement ont mis en évidence la nécessité de disposer de tireurs d'élite aptes à appliquer des feux précis et sélectifs à moyenne portée.

Disposant de systèmes d'arme et de capacités d'observation spécifiques performants, les tireurs d'élite sont répartis par groupe au sein des sections appui des compagnies de combat d'infanterie. Cette organisation offre une grande souplesse d'emploi tant au niveau de l'unité ou du sous-groupement, qu'au niveau du régiment ou du groupement.

L'INF 207, manuel d'emploi des tireurs d'élite, traite de l'emploi du groupe tireurs d'élite, niveau privilégié, et de la section tireurs d'élite, structure temporaire mise sur pied à partir des sections appui des unités.

REMARQUE

L'évolution actuelle du plan d'équipement en FR 12,7, avec la mise en place d'une deuxième arme par groupe, soulève une difficulté liée au sous-effectif du groupe TE. Ce problème est pris en compte dans le cadre des travaux sur le DUO. Il était cependant nécessaire de définir sans attendre les principes d'emploi des tireurs d'élite. En conséquence, des modificatifs éventuels à ce manuel seront diffusés en temps utile en fonction des évolutions et aménagements demandés.

1ère PARTIE

GENERALITES

CHAPITRE 1

CADRE D'EMPLOI

11 . GENERALITES

Equipé d'un système d'arme performant, le tireur d'élite procure des capacités d'observation et de tir à moyenne portée. Destiné à appliquer des feux sélectifs de neutralisation et de destruction, son action s'inscrit le plus souvent dans la complémentarité des capacités d'acquisition et de feux antipersonnel et antichars de l'unité.

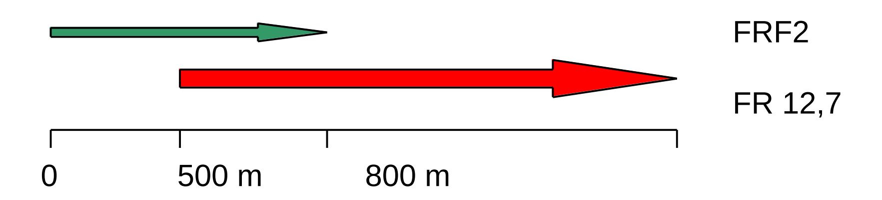
12 . PRINCIPES DE COOPERATION

121 . PRINCIPES DE COOPERATION Tireur de Précision - Tireur d'Elite

Les tireurs d'élite, équipés du FR 12,7, et les tireurs de précision, équipés du FRF2, agissent principalement au sein de leurs sections respectives. Cependant, certains contextes d'engagement (combat en zone urbaine, lutte anti-snipers…) peuvent conduire à mettre sur pied des structures temporaires soit par renforcement (accueil de tireurs de précision par la section appui, ou du groupe tireurs d'élite par une section de combat), soit par regroupement au sein de l'unité, ou au niveau du régiment. Dans tous les cas, la coopération TP – TE s'applique tant dans les zones d'engagement que dans les effets des tirs.

Dans les zones d'engagement : les tireurs de précision (TP) peuvent appliquer des feux jusqu'à une distance de 800 m. Les tireurs d'élite (TE) peuvent tirer entre 500 et 1800 m. Il y a donc complémentarité des deux armes entre 0 et 1800m. Cette complémentarité dans la distance est cependant relative puisqu'elle suppose un dispositif linéaire des armes considérées.

Dans les effets des tirs : la complémentarité est le résultat des performances des munitions qui procurent au FR 12,7 une puissance d'arrêt, de neutralisation contre les véhicules légers ou les matériels mais aussi de destruction et de pénétration. La superposition des zones de tir TP-TE impose une coopération : les objectifs pouvant être traités par les deux armes doivent l'être prioritairement par les FRF2, laissant ainsi les objectifs plus durs aux FR 12 ,7.



Cette coopération TP - TE demande le plus souvent un commandement unique qui peut être défini dès la mise en place du dispositif ou en cours d'action : il peut alors être confié au commandant d'unité qui a la charge d'un secteur donné (dans le cas d'un regroupement des TE et TP au sein de la compagnie), à un chef de section (dans le cas d'un renforcement de la section de combat par le groupe TE), ou au chef de section appui désigné momentanément comme chef de section TE.
La coopération TE-TP n'est que peu réalisable dans la structure organique des compagnies en raison des dispositifs différents des sections et des réseaux transmissions.

122 . PRINCIPES DE COOPERATION TE – CANON de 20 mm

Le support C20 est en même temps le vecteur du groupe TE.
Les deux systèmes d'arme disposent d'une profondeur de tir commune. De plus, leurs effets (neutralisation / destruction pour le canon de 20, destruction pour le FR 12,7) procurent une complémentarité qui peut être optimisée de plusieurs façons.

Les canons de 20 peuvent :

constituer un appui lors de la mise en place des TE, ou lors de leur esquive,

permettre aux TE de tirer à partir de l'engin à l'abri du blindage,

participer à la sûreté rapprochée des groupes sur une direction secondaire, voire sur la direction principale dans une profondeur moindre (300 à 500 m),

renforcer la puissance de feu des TE, une fois leurs objectifs prioritaires traités, en saturant ces objectifs et en interdisant toute réaction coordonnée. Le C20 permet de fixer et même de détruire (obus perforant) un ennemi sur une zone, facilitant le tir des FR 12,7.

Les TE peuvent :

renseigner, désigner les objectifs aux C20,

détruire des objectifs grâce à une position surélevée ou plus avancée.

Au sein du groupe, la coordination est faite grâce à la liaison entre le chef de groupe TE débarqué, et le chef d'engin.
Au sein de la section TE, il est possible de créer une base feu directement aux ordres du SOA.

123 .PRINCIPES DE COOPERATION TE – ACMP

Les missiles ACMP et les FR 12,7 , en raison de leur portées similaires, peuvent être employés de manière conjuguée afin d'obtenir des effets particuliers sur l'ennemi, au sein de la compagnie ou dans le cadre d'un sous-groupement antichar.

Les TE peuvent :
renseigner les groupes ACMP en multipliant les secteurs d'observation à plus de 1500 m,
contraindre pilotes et chefs d'engins adverses à un déplacement tapes fermées loin du contact,
dissocier les fantassins des chars et des engins, en combinant leurs tirs avec ceux des C20.

Les ACMP peuvent :
dans le cadre d'un combat anti-sniping, détruire des tireurs postés dans des bâtiments grâce à une capacité de pénétration supérieure à la 12,7 et au C20.

13 . FORCES, FAIBLESSES ET CONTRAINTES D'EMPLOI DES TE

131. FORCES

La force des tireurs d'élite réside principalement dans la souplesse d'emploi du système d'arme qui les équipe. Cette souplesse d'emploi leur confère :

une grande efficacité tant dans des actions de force que dans des actions de basse intensité, dans lesquelles prévalent notamment la discrétion et la précision,

un éventail de modes d'action important. Les tireurs d'élite peuvent en effet être employés en action autonome de groupe, au sein de leur structure organique (la section appui : mode privilégié), en renforcement d'une section de combat ou en emploi centralisé constituant ainsi une section spécifique aux ordres d'un sous-groupement ou d'un groupement.

132 . FAIBLESSES

Elles ont principalement trait à la structure du groupe TE et au service de l’arme.

Les effectifs actuels du groupe TE limitent l’emploi du groupe à un seul secteur de tir : deux TE équipés chacun d’un FR 12,7 et un chef de groupe cumulant le rôle de chef tactique et d’aide TE pour les deux armes. Ceci peut conduire à renforcer le groupe en le plaçant aux ordres du sous-officier adjoint de la section appui.

En l’absence d’équipements de vision et de tir de nuit, l’action des TE est liée aux conditions d’éclairement du champ de bataille. Ces conditions peu favorables aux TE limitent le tir à des objectifs du type véhicules légers, ou matériels fixes, interdisant presque irrémédiablement le tir sélectif sur des personnels.

133 . LES CONTRAINTES D’EMPLOI

Les délais constituent une faiblesse ou tout au moins un paramètre majeur à prendre en compte ; ils concernent l’installation, la séquence de tir (intégrant la prise en compte de tous les paramètres balistiques), le désengagement (ces éléments sont développés aux paragraphes « actes élémentaires » et « conduite des feux » dans la deuxième partie).

La capacité de durer est liée aux délais consentis à l'aménagement des positions d’observation et de tir. Elle est limitée dès lors que l’engagement a débuté et que l’ennemi tente une réaction par le feu (anti-sniping) et le mouvement. La distance de tir et le camouflage confèrent cependant au TE une « invisibilité » qui malgré l’absence de poste aménagé lui donne une certaine capacité à durer.

Le tir du FR 12,7 sur cible mobile est particulièrement difficile.

2ème PARTIE

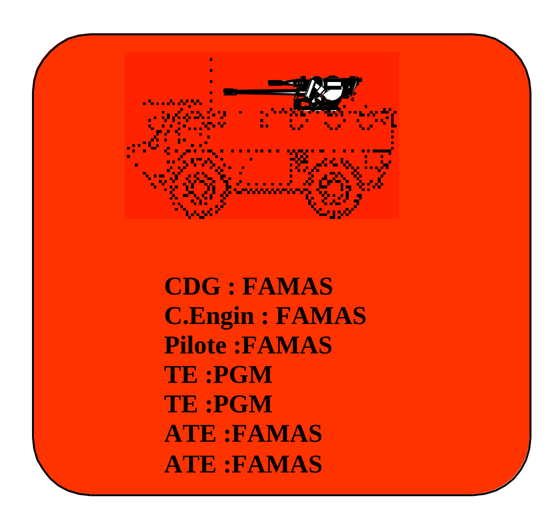
LE COMBAT DU GROUPE TE

CHAPITRE 1

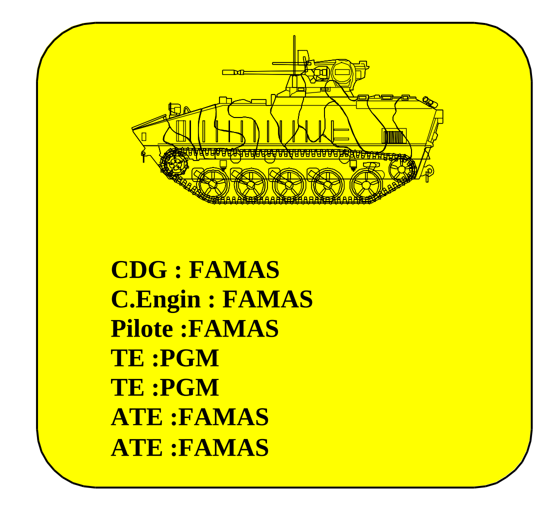
LE COMBAT DU GROUPE TIREURS D'ELITE

11 . STRUCTURE DU GROUPE TE

Le groupe TE appartient organiquement à la section appui de la compagnie de combat du régiment d'infanterie, et sa structure est identique quel que soit le matériel servi (VAB ou AMX 10P).



Groupe TE - C20 : 0 - 2 - 5



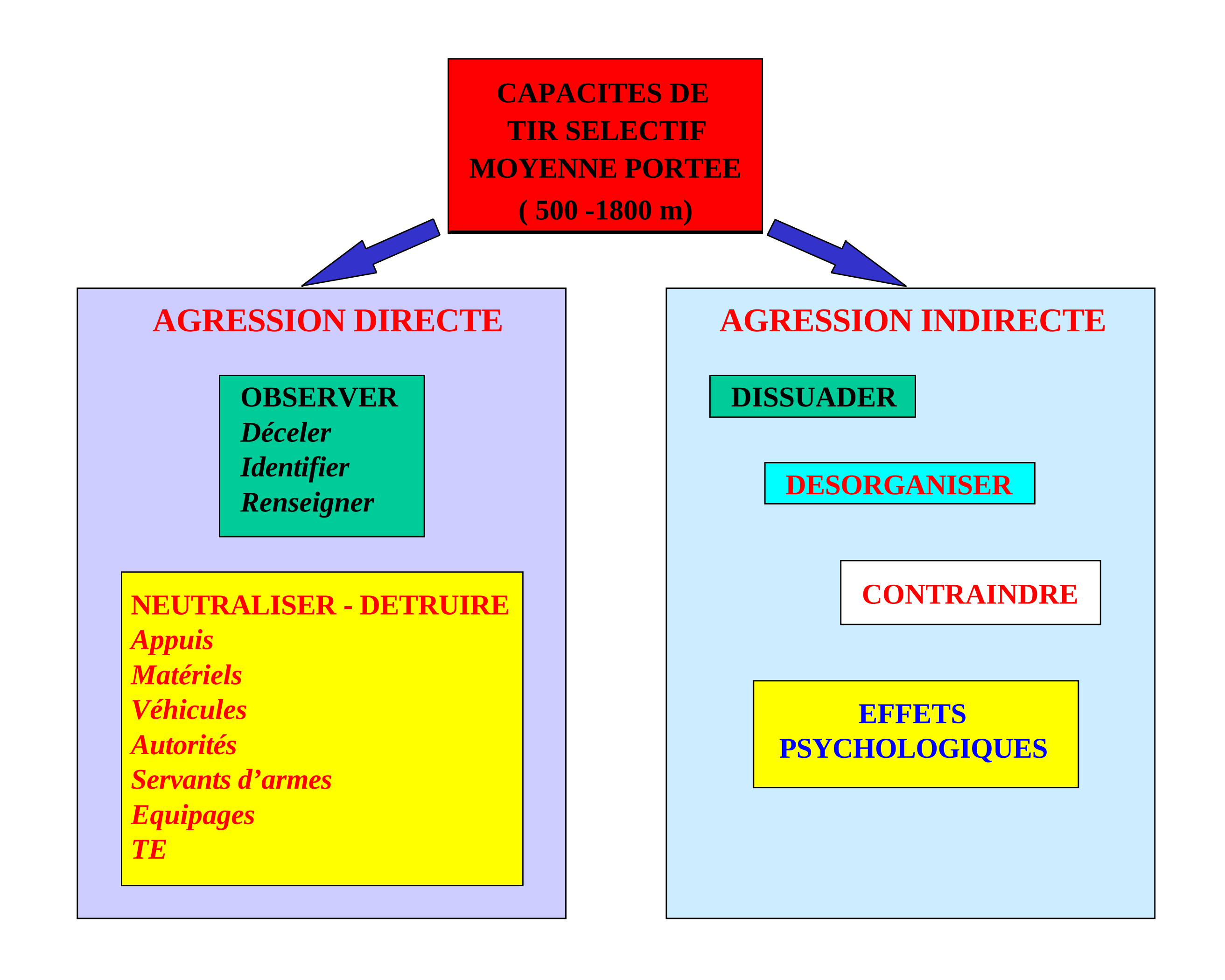
Groupe TE débarqué : 0 - 1 - 4

12 . EMPLOI DU GROUPE TE

121 . LES CAPACITES DU GROUPE TE

Les tireurs d'élite sont destinés à mettre en oeuvre un moyen d'agression sélective et dissuasive à moyenne portée (500 - 1800m).

Les effets de cette capacité sont multiples.



122 . PRINCIPES D’EMPLOI

L’emploi du groupe TE est lié à plusieurs principes :

le groupe est indissociable (en raison de l’effectif et des moyens d’observation),

le groupe peut être employé de façon autonome ou au sein d’un dispositif de niveau sous-groupement ou groupement,

l’engagement du groupe, notamment en autonome, demande des délais pour :

mettre en place le dispositif (infiltration, camouflage),
acquérir les objectifs,
rompre le contact,

l’action du groupe s’intègre dans la complémentarité des feux à moyenne portée (missiles, armes de bord, canons des chars) ou courte portée (tireurs de précision, missiles ACCP).

123 . CADRE D’EMPLOI

En fonction de la situation, le groupe TE peut être engagé selon plusieurs subordinations.

Emploi décentralisé (au niveau d’une unité) :

aux ordres du chef de section APPUI de l’unité d’appartenance, en complémentarité du groupe MILAN et/ou du groupe canon de 20 mm,
aux ordres directs du commandant d’unité,
aux ordres d’un chef de la section de combat à laquelle il est donné en renforcement,

aux ordres d’un chef de section spécialisée (SAC ou SRR) de la CEA à l’occasion de la constitution d’un sous-groupement de circonstance.

Emploi centralisé (au niveau du groupement ou régiment) :

les groupes agissent, isolés ou regroupés, aux ordres d'un chef directement subordonné au PC du groupement pour mener une action d'ensemble cohérente (voir l’emploi de la section TE 3° partie).
la centralisation peut être totale ou partielle. Cette entité centralisée forme alors section et son commandement peut être assuré par un des chefs de section APPUI des unités.

Disposant d’une très bonne capacité d’observation dans la profondeur, le groupe TE peut être utilement employé pour la mise en oeuvre de tirs directs et indirects dans la profondeur (SAM, artillerie, canon de 20 mm, blindés, chars).

Ceci impose aux chefs de groupe TE de savoir demander et régler un tir indirect. Il est également possible de détacher un EO (élément d’observation de l’artillerie) ou ELO (élément d’observation de la SAM).

13 . LES ACTES ELEMENTAIRES DU GROUPE TE

L’INF203, manuel d’emploi de la section appui, traite des actes élémentaires et du combat du groupe canon de 20 (2ème partie, chapitre 2) ; le présent paragraphe ne traite alors que de la spécificité du groupe TE, en mentionnant cependant les éventuels problèmes et impératifs de coordination avec le VAB ou l’AMX 10P.

Les actes élémentaires du groupe TE sont au nombre de trois : se déplacer, s’arrêter - tomber en garde, et utiliser ses armes.

131 . SE DEPLACER

Le groupe TE peut se déplacer à pied ou en véhicule.

LE GROUPE SE DEPLACE A PIED

Disposant généralement de l’appui feu du canon de 20 mm, le groupe progresse jusqu’à une position de tir.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
PREPARER LES DEPLACEMENTS	Déterminer la direction (points de repère /terrain). Prévoir la future position : étudier la zone à atteindre, compte tenu de la mission (position de tir, poste de surveillance). Choisir l’itinéraire : étudier les itinéraires possibles d’infiltration et d’exfiltration, en choisir un (critères : rapidité, discrétion, sûreté). Donner les ordres.
PROGRESSER	En sûreté : rythme adapté au terrain et à la menace, utilisation du terrain. Maintenir la direction : points de repère sur l’itinéraire. Rechercher la proximité d’un point d’où l’observation de la zone d’intervention sera possible.
RENDRE COMPTE	De la progression, des conditions d’arrivée sur la position ou en limite de bond, des possibilités d’observation et de tir, compte tenu de la mission reçue (première estimation).

Compte tenu des spécificités d'emploi du groupe TE, L'INFILTRATION constitue le mode de progression privilégié pour le groupe agissant en autonome. Il s'agit alors de pénétrer dans le dispositif ennemi à son insu et de s'y déplacer en utilisant le terrain, sans se laisser déceler ni accrocher, en vue de remplir une mission donnée. Cette mission pouvant le plus souvent s'inscrire dans la durée.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	**EXECUTION**
SE DEPLACER	Choisir un cheminement et des repères. Progresser en sûreté, avec discrétion, de point d'observation en point d'observation.
EVITER LES OBSTACLES	Terrain, habitation (population). Obstacles passifs (abattis) et actifs (pièges). Points particuliers (carrefour, voie de chemin de fer).
OBSERVER ET ECOUTER	Organiser l'observation. Localiser l'ennemi.
REMPLIR LA MISSION	Selon la dominante : surveiller - renseigner, détruire - neutraliser.
RENDRE COMPTE	Position du groupe. Renseignements sur le terrain. Position, nature, volume, attitude de l'ennemi. Actions entreprises et possibilités. Pertes subies et infligées.

Remarque : la mise en place du groupe peut également s’effectuer par hélicoptère. Le dépassement de la position des tireurs d’élite par l’adversaire est un autre procédé de mise en place.

132. S’ARRETER, TOMBER EN GARDE

Le groupe s’arrête et tombe en garde, sur ordre du chef de groupe, en cours de progression, pour observer le compartiment de terrain suivant, en fin de bond prescrit, ou, le cas échéant, pour échapper aux vues ou aux coups de l’adversaire.

Tout arrêt ou stationnement commence par une “tombée en garde”.

Il s’agit, pour le chef de groupe de jeter rapidement sur le terrain, face à la direction dangereuse, un dispositif permettant :

- d’éviter les surprises,
- de renseigner,
- d’appliquer des feux.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
CHOISIR UN DISPOSITIF	Fixer une zone de mise en garde aux tireurs.
DONNER DES ORDRES	ZMSPCP*.
OBSERVER ET ECOUTER	Organiser l'observation dans le secteur désigné.
PREPARER LE COMBAT PAR LE FEU	Etablir un croquis de position sommaire. Préciser les consignes de l'ouverture éventuelle du feu et la nature du tir.
RENDRE COMPTE	Renseigner sur les possibilités de tir et effectuer les comptes rendus d'observation.
S'INSTALLER EVENTUELLEMENT	Selon les délais, améliorer la mise en place et aménager le terrain.

* : Zone d'installation, Mission, Secteur d'observation, Points et objectifs particuliers, Conduite à tenir (consignes d'ouverture du feu, d'exfiltration…), Place du chef.

1321 . LE POSTE D'OBSERVATION ET DE COMBAT

Trois types de poste peuvent être définis.

Le poste immédiat ou d'urgence : occupé pendant quelques minutes, adapté au terrain ou à partir de l'engin blindé.
Le poste aménagé : occupation pendant quelques heures, avec une protection minimale demandant de une à trois heures d'aménagement.
Le poste protégé : occupation dépassant les 24 heures, demandant des délais d'aménagement de 4 à 6 heures.

Les caractéristiques du bon poste TE sont les mêmes que pour le fantassin et répondent à l'acronyme VITAL :

V – Voir : la zone d'observation ou d'application des feux doit se situer au minimum à 500 m de la position du tireur et bénéficier d'un champ d'environ 45°. Cette distance correspond à la portée minimale de l'arme, permet d'évaluer les délais nécessaires à l'esquive ou le changement de position et en conditionne les modalités.

L'ennemi est à / Il se déplace à :	500 m	1000 m
4 km/h (marche)	7 minutes	15 minutes
8 km/h (course)	4 minutes	8 minutes
15 km/h (véhicule sûreté)	2 minutes	4 minutes
30 km/h (véhicule vitesse)	1 minute	2 minutes

I –Invisible : la surprise est un élément essentiel du tir du TE. Décelé, le tireur aura beaucoup de difficultés à remplir sa mission de tir. Sa meilleur protection, outre l'aménagement du poste, réside dans son « invisibilité », principalement le camouflage et la distance de tir, mais aussi la dissimulation du tir (notamment contre les nouveaux appareils Détecteurs d'Optiques Pointés en observant le plus longtemps à l'œil nu) parfois au sein d'un dispositif ami. La multiplication des postes, notamment dans le cadre d'une action défensive de longue durée, laisse l'ennemi dans l'incertitude même si les postes ont déjà été utilisés.

T – Tirer : la qualité d'observation et de protection qu'offre le poste ne doit pas négliger les capacités de tirs à toutes distances dans les meilleures conditions. (notamment en combat en zone urbanisée la flèche de la munition est un paramètre important).

A – Abri : il est primordial que le tireur soit, et se sente, à l'abri des vues et des coups tant directs (renforcements du poste avec des sacs à terre, des plaques de blindage…), qu'indirects (nécessité d'un toit renforcé). L'amélioration de l'aménagement du poste principal, mais aussi du ou des postes de rechange est permanente.

L – Liaison : la capacité permanente de communiquer entre le TE et le chef de groupe est indispensable. Le poste doit comporter un chemin de repli à l'abri et rapide.

133. UTILISER SES ARMES

1331 . PRINCIPES

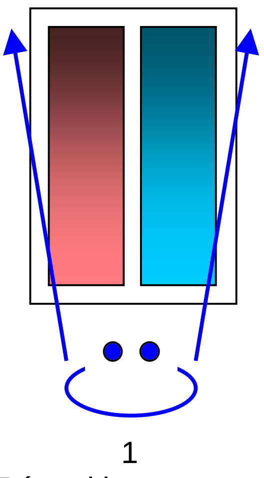
La puissance de feu apportée par le FR 12,7 confère la capacité d'appliquer des feux de destruction ou de neutralisation dans la profondeur du champ de bataille. Cependant, les caractéristiques de la lunette interdisent son emploi à courte (moins de 500m) et très courte portée. Dans cette fenêtre, l'application des feux est limitée à l'emploi du FAMAS, dans le cadre de la sûreté immédiate du groupe, et éventuellement de l'armement de bord de l'engin.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	**EXECUTION**
OBSERVER	Identifier les objectifs dans le secteur d'observation. Evaluer la menace et affecter des priorités d'engagement. Rendre compte.
DONNER AUX SUBORDONNES LES ORDRES ET LES COMMANDEMENTS	Le chef de groupe est avec une équipe FR 12,7 et est en liaison avec l'autre par PRI (Poste radio individuel).
	Répartir les objectifs : au sein du groupe, à l'engin (armement de bord).

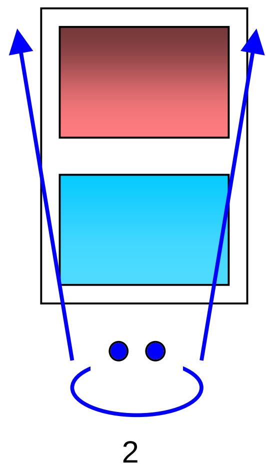
CONDUIRE LE FEU	Indiquer la nature des tirs à effectuer, les munitions à utiliser, les modalités de déclenchement du tir, Changer de position.
RENDRE COMPTE	Position, nature, volume, attitude de l'ennemi. Actions entreprises et possibilités. Pertes subies et infligées.

1332 . LA REPARTITION DES SECTEURS D'OBSERVATION ET DE TIR

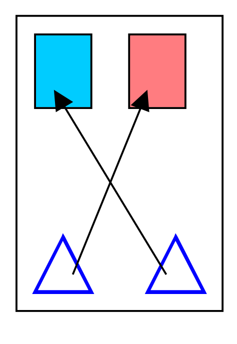
La répartition des secteurs d'observation.
Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour la répartition des secteurs d'observation entre les TE, répondant toujours à la certitude d'observer la totalité du secteur défini :



1
Répartition par secteurs adjacents droit et gauche



2
Répartition par secteurs proche ou lointain



3
Répartition par secteurs croisés

La répartition des secteurs de tir.
Les secteurs de tir ne correspondent pas nécessairement aux secteurs d'observation. Ainsi, un TE pourra tirer dans le secteur d'observation d'un autre TE. En effet, il faut privilégier au maximum la liberté d'action des TE : la répartition des secteurs de tir est alors plus de la conduite dans l'action et dépend du nombre d'objectifs, de leur position, et de leur temps d'apparition prévisible. Cette répartition dépend également de l'action dans laquelle est engagée le groupe TE : action autonome

ou au sein d’un dispositif de sous-groupement.
La répartition du tir par type d’objectif sera très rare car elle impose que les deux équipes TE aient rigoureusement le même secteur d’observation (prise en compte des masques naturels).

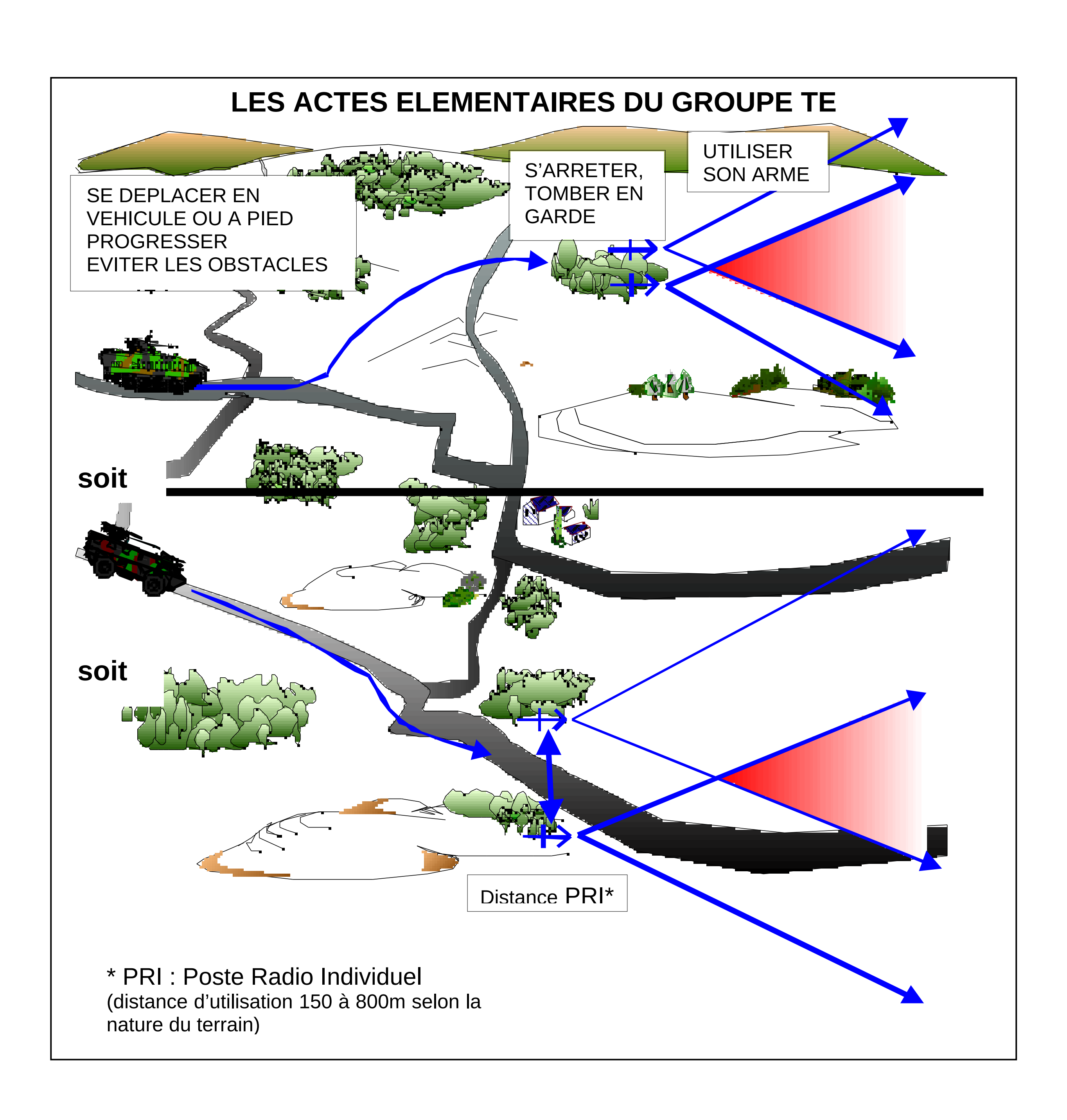
1333 . TECHNIQUES PARTICULIERES

L’emploi particulier des TE impose de faire but au premier coup. C’est la raison pour laquelle il est concevable de tirer par salves. Trois types de salves peuvent être définies.
Type Alpha : les deux tireurs ont le même objectif et tirent au commandement, avec les mêmes paramètres de tir.
Type Bravo : si la distance est particulièrement difficile à déterminer précisément (cas d’un tir fichant par exemple) les deux tireurs ont le même objectif mais avec une hausse différente et tirent au commandement.
Type Charlie : chaque tireur a un objectif propre et tire au commandement.

L’avantage du tir par salves est qu’il permet outre l’accroissement de probabilité de coup au but, de varier le type de munition sur le même objectif.

Cependant, les conditions de ce type de tir sont difficiles à réunir :

certitude de pouvoir suivre les objectifs dans le même temps (conséquence : allongement de la durée de la séquence de tir),
simultanéité du déclenchement du tir (qui ajoute au stress du tireur).


LES ACTES ELEMENTAIRES DU GROUPE TE
SE DEPLACER EN VEHICULE OU A PIED
PROGRESSER
EVITER LES OBSTACLES
S'ARRETER, TOMBER EN GARDE
UTILISER SON ARME
soit
soit
Distance PRI*
* PRI : Poste Radio Individuel
(distance d'utilisation 150 à 800m selon la nature du terrain)

14 . LA CONDUITE DES FEUX

141 . GUIDE DE REFLEXION

Ce paragraphe est un guide de réflexion pour le chef de groupe ou le tireur d’élite. La réponse aux questions ci-dessous permet au groupe d’apprécier la situation et les conséquences de ses choix dans le domaine de la mise en oeuvre de son armement (destruction / neutralisation sélective) qu’il agisse dans le cadre d’une action autonome ou au sein de l’échelon d’emploi.

Quelle est la menace directe exercée par l'objectif ?
sur le groupe,
sur les amis.

Quelle est la probabilité de l'atteindre au premier coup ?
déduction de l'évaluation des paramètres du tir.
Faut-il doubler le coup ?
Possibilité d’atteinte de plusieurs objectifs successivement ?

Quelle sera la réaction de l'ennemi au tir ?

La destruction de cet objectif permet-elle au groupe de remplir sa mission, compte tenu de la réaction possible de l'ennemi ?

Comment le tir sur cet objectif affecte-t-il la mission d'ensemble ?
Est-ce cohérent avec l'intention du chef ?

Cette action ne risque-t-elle pas d'hypothéquer la collecte du renseignement ou la destruction d'un objectif plus important, ou met-elle en danger des éléments amis ?
Le groupe pourra-t-il toujours s’exfiltrer dans les conditions prévues initialement ?

L'identité de l'objectif est-elle certaine ?

Cette ultime interrogation peut éviter une méprise et la destruction d'une cible de moindre valeur.

142. LA SEQUENCE DE TIR

Dans une séquence de tir, il faut dissocier le rôle du TE de celui du chef d’équipe, ou aide tireur : ainsi le rôle du TE est essentiellement technique et focalisé sur le tir lui-même pour assurer le coup au but. Le rôle du chef d’équipe consiste principalement en la conduite du tir, en fonction des contraintes techniques et des choix tactiques du chef de groupe.

PHASES	**ACTION DE L’AIDE TE (ATE)**	**ACTION DU TIREUR**
1 – Préparer le tir	En liaison avec le chef de groupe, il définit l’objectif prioritaire, estime la distance, donne l’ordre de tir.	Dès leur arrivée, il rend compte de la nature des objectifs potentiels apparaissant dans son secteur.
2 - Engager l'objectif	Observe et rend compte des possibilités de tir, estime la vitesse du vent.	Le tireur pointe son arme vers sa cible et procède aux réglages optiques nécessaires. Le tireur procède aux corrections en fonction des éléments évalués par l’aide TE.

3 - Confirmer l'objectif	Confirmation de l'ordre de tir par le chef de groupe et déroulement de la séquence. Infirmation de l'ordre de tir, maintien de l'observation.	A l'aide de la lunette le tireur décrit sa cible. Il demande la confirmation de l'ordre de tir.
4 - Tirer	Maintient l'observation.	Le tireur ouvre le feu à son initiative ou sur ordre.
5 - Observer le résultat	L'ATE observe avec ses jumelles et évalue si nécessaire les corrections de tir à effectuer.	Après le départ du coup le tireur, en gardant l'oeil collé à l'optique de son arme, essaie de visualiser l'effet de son tir. (très difficile au-delà de 800m).
6 - Réarmer et rendre compte	Rend compte des effets du tir au chef de groupe.	Cette opération doit se réaliser automatiquement en même temps que la phase précédente. Le tireur est alors prêt à tirer de nouveau sur l'objectif initial ou à engager une autre cible.
7 - Engager une autre cible	Procède aux mêmes actions qu'en début de séquence.	A partir de la même position ou en changeant d'emplacement.

15 . LES MISSIONS DU GROUPE TE

151 . GENERALITES

Destiné à appliquer des tirs sélectifs de destruction ou de neutralisation à moyenne portée, le groupe TE participe aux missions dans lesquelles est engagé son échelon d'emploi (section TE, section appui ou tout autre élément ayant reçu un groupe TE en renfort) :

missions de sûreté :
surveiller,
couvrir, flanc-garder,

missions offensives :
harceler,
appuyer,
fixer,
neutraliser, détruire,

missions défensives :
défendre,
mener une défense d'usure,
freiner,
rompre le contact,
interdire,
barrer une direction.

Dans ce cadre, le groupe TE peut principalement recevoir les missions surveiller, neutraliser et détruire. L'engagement des tireurs d'élite en zone urbaine est un procédé de combat particulier qui sera développé à l'issue de l'étude des missions.

152 . LE GROUPE TE SURVEILLE

Définition

Déceler toute activité de l'ennemi en un point, sur une direction ou dans une zone (surveiller un intervalle) dans le but d'alerter et de renseigner.

But

Il s’agit, à partir d’une zone favorable, de procurer les délais nécessaires à la manoeuvre de l’échelon supérieur en décelant toute activité de l’ennemi par l’observation et l’écoute, sans se faire repérer, en vue de renseigner, d’alerter et éventuellement de détruire. Cette mission peut être donnée au groupe agissant de manière autonome ou installé dans le dispositif d’une section ou d’un sous-groupement. La mission SURVEILLER est une mission à part entière, mais est souvent le préalable à une mission de destruction.

Exécution

Le choix de la position doit prendre en compte non seulement les critères liés à la mission de surveillance mais aussi ceux liés à la mise en oeuvre du FR 12,7. Lorsque le groupe agit de manière autonome, l’installation en poste de surveillance peut être précédée par une infiltration (à pied, en véhicule ou par hélicoptère). Le groupe peut aussi être dépassé par l’ennemi pour surveiller son deuxième échelon.

En outre, disposant de moyens d’observation performants, le groupe TE participe directement à la recherche des objectifs justiciables de feux indirects. Son action s’intègre donc dans la manœuvre du renseignement.

Compte tenu des objectifs prioritaires du groupe, l’aménagement du poste doit permettre le dépassement par l’ennemi sans être décelé.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	**EXECUTION**
TOMBER EN GARDE	Jeter un dispositif provisoire.
RECONNAITRE	Repérer les limites de son secteur de surveillance. Rechercher des emplacements pour la surveillance et le tir. Veiller à la sûreté (terrestre et aérienne).
S’INSTALLER – OBSERVER RENDRE COMPTE	Gagner la position d’observation. Donner les consignes d’observation et les ordres de tir. Organiser la permanence de l’observation et la vie sur la position, en fonction de la durée de la mission (rôle du chef de groupe et des tireurs). Assurer la permanence de l’observation de jour comme de nuit. De l’installation et des possibilités d’observation et de tir. De toute activité de l’ennemi et de l’identification des objectifs.
DETRUIRE	Ouvrir le feu sur ordre ou à l’initiative selon les ordres reçus. Poursuivre la surveillance. Rompre le contact.
RENDRE COMPTE	Des effets des tirs. De la réaction de l’ennemi.

153 . NEUTRALISER - DETRUIRE

Définitions

Détruire : mettre définitivement hors d’usage ou hors de combat, selon qu’il s’agit de matériels ou d’une formation.

Neutraliser : mettre l’ennemi hors d’état d’agir efficacement pendant un temps déterminé.

But

Faciliter la manœuvre amie en engageant le combat afin de réduire la liberté d’action de l’adversaire par la mise hors de combat de ses capacités de commandement, d’observation et de tir, et en créant un climat d’insécurité chez l’adversaire.

Exécution

La conduite des feux s’intègre principalement dans la complémentarité des feux à moyenne portée antichars et antipersonnel, parmi lesquels s’inscrivent les capacités du C20. Cette complémentarité s’applique essentiellement au choix des objectifs. Dans ce contexte, l’action des tireurs d’élite est, selon la situation, simultanée, préalable ou successive à celle des autres moyens. De plus, l’acquisition des objectifs facilite la mise en oeuvre des feux indirects.

La mission « détruire - neutraliser » peut s’inscrire dans la durée (défense ferme) ou être exécutée par des actions de feux brèves et répétées (défense d’usure, harcèlement, freinage). Dans le premier cas, le groupe disposera de délais d’installation plus importants, autorisant des reconnaissances approfondies et l’organisation du terrain par les moyens du génie. Dans le deuxième cas, les délais de préparation seront brefs. Dans les deux cas, la sauvegarde nécessite la préparation de positions de tir de rechange.

La sûreté rapprochée du groupe, notamment lors des missions à dominante statique, est assurée par le dispositif défensif de l'unité ou de la section qui reçoit le groupe en renforcement. Lors d'actions autonomes, le facteur principal de la sûreté réside d'une part dans la discrétion du dispositif, et d'autre part dans la manoeuvre des feux d'appui indirects et des feux longue portée.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	**EXECUTION**
PREPARER	Rejoindre et reconnaître la zone d'installation. S'installer - positions d'observation et de tir, itinéraires d'accès aux positions de rechange - et organiser la position en fonction des délais disponibles.
SE RENSEIGNER - RENSEIGNER	Nature, volume, attitude et localisation des éléments ennemis. Positions des éléments amis : éléments à appuyer, éléments voisins. Suivre attentivement le réseau radio.
ACQUERIR	Déceler, identifier. Rendre compte. Répartir les objectifs en fonction des ordres reçus.
DETRUIRE	Ouvrir le feu, Observer les résultats des tirs, Renouveler la séquence de tir en changeant, si besoin, de position.
RENDRE COMPTE	De l'arrivée de l'ennemi. Des possibilités d'engagement. De l'action conduite. Des pertes infligées et subies. Des consommations en munitions.

154 . LE COMBAT DES TE EN ZONE URBAINE

Les procédés de combat en zone urbaine sont multiples. Cependant, l’action de tireurs d’élite isolés adverses, coordonnée ou non, crée une menace permanente, aussi bien sur les forces engagées que sur la population. Contre cette menace l’engagement de tireurs d’élite est souvent le mieux adapté.

Par convention, le terme « sniper » sera utilisé par la suite pour désigner les tireurs d’élite adverses.

1541 . ETUDE DE LA MENACE

15411 . GENERALITES

Le sniper peut appartenir à n'importe quelle structure, armée régulière, milice, bande armée. En conséquence, il est formé ou improvise son rôle selon des opportunités et son profil psychologique est très difficile à déterminer. Dans tous les cas, son action répond au but de créer un climat d’insécurité en effectuant des tirs de destruction, souvent sans discernement.

15412 . LES PRINCIPES D’ACTION DU SNIPER

Les principes d’action du sniper reposent sur la combinaison d’actes élémentaires.

Se déplacer

Dans un souci de discrétion, le sniper muni de son arme se déplaçant en ville n'emprunte pas les avenues, les routes dégagées ou les places publiques. Au contraire, il profite pour se déplacer des réseaux de caves, d'égouts qui parcourent la ville, des ruelles étroites entre les blocs d'immeubles ou des ouvertures provoquées dans les façades par les bombardements.

Se poster

D'une manière générale, le centre ville d’une zone urbaine est caractérisé par un habitat particulièrement compact et dense, dans lequel la profondeur des champs de tir au niveau de la rue se réduit souvent à une centaine de mètres. La menace sniper à partir du niveau du sol est donc peu probable. De même, les emplacements trop caractéristiques, tels que clocher ou sommet de tour, sont peu favorables à la sûreté du sniper.

En conséquence, le sniper privilégiera une installation dans un immeuble faisant partie d'un ensemble, possédant de nombreuses ouvertures dans la seule direction de son tir, pour éviter d'être lui-même pris sous un feu croisé venant de plusieurs directions. De plus, afin de limiter les effets des tirs indirects, le choix du poste se portera principalement sur les étages intermédiaires des immeubles. Il pourra de cette manière appliquer des tirs sans site négatif trop important.

L’aménagement du poste répond à plusieurs critères :

ne pas s'exposer directement à un tir de riposte,
occuper une pièce retirée à l'intérieur du bâtiment et multiplier les masques pour dissimuler sa présence,
protéger la position de tir en ne conservant que la fenêtre d’observation correspondant au secteur de tir (si le mur est de brique, le doubler avec des sacs de sable),
disposer d’une liaison avec l’échelon d’emploi ou avec d’autres snipers,
disposer d’une grande autonomie logistique (vivres, munitions),
disposer d’un itinéraire de repli.

Tirer

La logique du tir est variable selon les effets directs ou indirects recherchés. Les tirs peuvent donc s’effectuer à l’encontre de la force armée ou de la population. En règle générale, le sniper saisit toute occasion pour agir. Afin d’éviter d’être décelé, il ne renouvelle pas systématiquement son tir.

1542 . LE COMBAT DES TE CONTRE LES SNIPERS URBAINS

Le tireur d’élite dispose des capacités pour lutter efficacement contre les snipers. Ce cadre d’emploi peut s’intégrer dans un emploi plus vaste des moyens (canon de 20mm, FRF2, ACCP, ACMP...). Les éléments ci-dessous ne traitent que de l’engagement des TE en autonome (centralisé ou décentralisé).

La menace créée par les snipers n’est pas une fatalité liée au combat en zone urbaine. Le combat antisniper doit donc être résolument offensif et agressif. Il repose sur trois principes :

repérer,
localiser,
détruire.

15421 . REPERER

Cette étape, qui s’inscrit le plus souvent dans la durée, n’est pas exclusivement conduite par les TE. Le caractère prioritaire de cette lutte doit se manifester par un souci de développer une vigilance permanente afin d’inventorier et de surveiller les positions inaccessibles et protégées, les secteurs de tir favorables (champs de tir larges et profonds). La présence et l’action d’un sniper peuvent être déduites des effets suivants :

blessure d'un personnel par un tir appliqué à partir d'un point situé à plus de 400m,
coups de feu occasionnant blessure ou mort,
tirs appliqués sur des personnels ou tirs très ciblés (pneus de véhicules, réservoir de carburant, optique, tête, abdomen, dos),
tirs systématiques et sélectifs contre les gradés.

15422 . LOCALISER UN SNIPER

La localisation de l’emplacement de départ de coups en zone urbaine pose de multiple difficultés.

Le problème de l’écho

Pour localiser parfaitement la provenance d'un tir dans une ville, il faut éviter de tomber dans le piège de l'écho, et donc il faut comprendre le phénomène pour pouvoir ensuite l'exploiter. Les échos sont générés par les ondes sonores qui se réfléchissent en se déplaçant sur des obstacles, des surfaces ou des volumes importants (buildings, collines, etc...). En milieu urbain, le phénomène de l'écho aboutit toujours à des confusions quant à la détermination exacte du point d'où est parti le coup de feu qui l'a produit.

Le son que produit le départ d'un coup de feu se propage dans toutes les directions à une vitesse supérieure à 330 mètres par seconde.

Le point le plus important à retenir pour comprendre le phénomène de l'écho est que le soldat tiré, ou celui qui se trouve à proximité de l’objectif, entend toujours en premier le bruit du départ du coup (sec et net) tandis qu'il n'entendra l'écho (long et sourd) qu'après. Cet intervalle de temps permet de faire la différence entre un coup de feu et son écho. Il est alors possible de déterminer plus sûrement la provenance, voire la distance, d'un coup de feu.

L’observation

L’observation des zones favorables à l’installation des snipers facilite la détection. Il est donc essentiel d’organiser la surveillance en identifiant les zones susceptibles de présenter des menaces potentielles.
Après le tir d’un sniper, sa localisation peut être déduite de la nature de l’impact ou de la blessure (calibre, site), du renseignement récupéré auprès des habitants des immeubles voisins. Dans l’avenir, les détecteurs d’optiques pointées procureront une aide déterminante dans la localisation des tireurs isolés.

Evaluer les distances en ville

Les fusils de précision, selon le type et le calibre de l’arme, peuvent tirer à des distances très courtes ou atteindre des portées supérieures à 1200 mètres pour certains d'entre eux. (FR 12,7 - MAC MILLAN). Pour engager sa cible avec les meilleures chances de faire but, le tireur doit évaluer exactement sa cible en distance.

Certains matériels tels que le télémètre et la carte restent, en milieu urbain, les meilleurs moyens de calculer la distance. Il est donc essentiel de réaliser un croquis panoramique de la zone (dessin, montage photographique...) incluant les distances télémétrées ou calculées afin de disposer d’emblée des distances entre la position d’observation et les façades pouvant abriter des snipers.

Le croquis panoramique

Réalisé à partir d’un dessin ou d’une photo du secteur de surveillance, il permet d’identifier les différentes zones susceptibles de constituer une menace avec le maximum de précision. Les renseignements portés sur le croquis panoramique facilitent la désignation des objectifs, la précision des comptes rendus et la séquence de tir. Deux étapes conduisent à l’élaboration d’un croquis utile.

Première étape : il s’agit, sur une vue générale du secteur de surveillance, de repérer (lettres ou mots codes) les différentes zones particulières (façades d’immeubles...), en précisant pour chacune des zones la distance.

Deuxième étape : « isoler » chaque zone et renouveler le processus de la première étape en augmentant la précision (désignation des étages, des ouvertures...).

Ces deux étapes sont illustrées par les photographies pages suivantes.

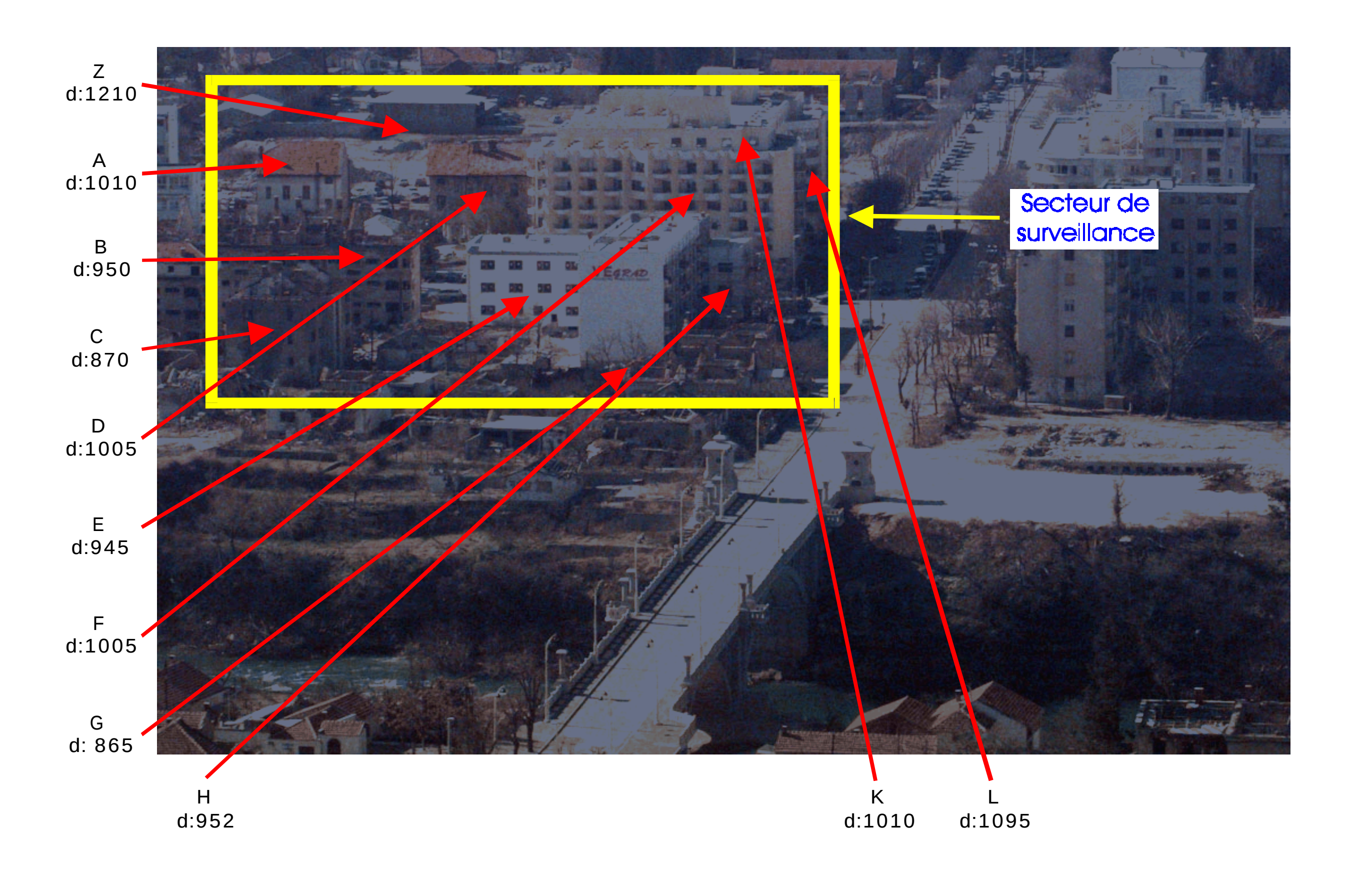
Parallèlement, l'observateur consigne ses observations sur une fiche dont le modèle peut être le suivant :

GDH	BATIMENT	REPERE	OBSERVATIONS

Exemple :

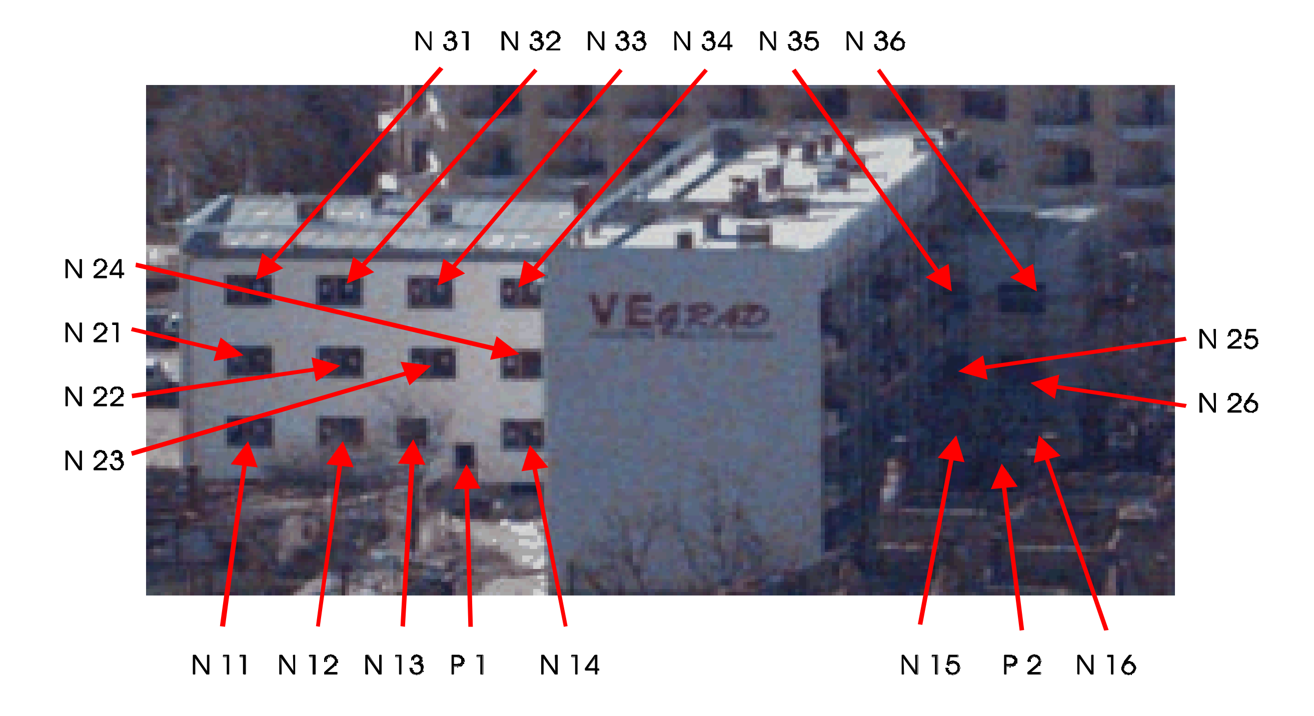
GDH	BATIMENT	REPERE	OBSERVATIONS
12 13 45	ECHO	N 23	Indices d'aménagement de poste

Croquis « vue générale ».


Z
d:1210
A
d:1010
B
d:950
C
d:870
D
d:1005
E
d:945
F
d:1005
G
d: 865
H
d:952
K
d:1010
L
d:1095
Secteur de surveillance

Croquis « vue particulière »





15423 . DETRUIRE

La séquence de tir décrite au paragraphe 142 s'applique à la conduite des tirs en milieu urbain. Une importance particulière doit cependant être accordée à certains paramètres liés au vent et au site.

Comprendre les vents en ville

En ville, les vents sont irréguliers et contradictoires. Les rues constituent pour les vents de véritables canyons dans lesquels ils s'engouffrent, se télescopent à chaque croisement pour enfin changer de direction. Cependant avec la hauteur, les vents deviennent plus réguliers : les rafales prévalent au niveau du sol tandis qu'au sommet des immeubles les vents sont plus réguliers.

Evaluer la vitesse du vent

La vitesse du vent se mesure à l'aide d'un anémomètre ou à l’aide des procédés traditionnels connus (perception du vent, observation des branches d’arbres...). Il existe une autre méthode, pour le TE, d’évaluation de la vitesse et de la direction du vent en zone bâtie. Les sommets des immeubles soumis au rayonnement solaire dégagent une sorte de fluide dû à l'évaporation orientée par le sens du vent. Ce phénomène est parfaitement visible à travers la lunette du FR 12,7.

Compenser la visée pour tirer en site positif ou négatif

D'une manière générale, le réglage des armes s'effectue sur un champ de tir parfaitement plan. En ville, la situation impose parfois de tirer avec un site (positif ou négatif) important. A titre d’exemple, le tir d'une munition de 12,7 effectué à 500 mètres avec un site de 45° entraîne un déplacement du point d'impact de près de 20 centimètres par rapport au centre de la cible et ce phénomène s'amplifie avec la distance.

Les tables de tir qui accompagnent les armes de précision fournissent les indications nécessaires pour corriger ce déplacement.

3ème PARTIE

LE COMBAT DE LA SECTION TE

CHAPITRE 1

PRINCIPES D'EMPLOI DE LA SECTION TE

11 . GENERALITES

Selon le contexte de l'engagement, et principalement en zone urbaine, le commandant du GTIA peut être confronté à des menaces particulières, parmi lesquelles celle des tireurs isolés adverses. Il est donc tout à fait concevable de mettre sur pied une section spécialisée constituée de tout ou partie des groupes TE des unités.
Placée sous le commandement d'un des chefs de section Appui du régiment, cette section peut être aux ordres directs du GTIA ou donnée en renforcement à un sous-groupement.
Elle sera articulée autour de deux modules :

un module tireurs d'élite du volume de deux à quatre groupes à deux systèmes d'arme FR 12,7,
un module canon de 20 mm lié au vecteur et variant de deux à quatre systèmes d'arme quel que soit le type de compagnie (sur VAB ou sur AMX10 P).

Dans le cadre de la complémentarité des feux directs antipersonnel et antivéhicules, la coordination FR 12,7 - Canon de 20 peut s'avérer essentielle, même si en zone urbanisée, les TE seront prioritairement engagés à pied.

La constitution de la section TE répond à un besoin temporaire au niveau du GTIA : cette section lui donne un élément de renseignement et de feu supplémentaire au contact et dans la profondeur.
Employée directement aux ordres du chef du GTIA ou dans le cadre d'un sous-groupement, les missions qui lui sont confiées sont spécifiques et requièrent des aptitudes particulières.

La constitution d'une section TE offre au GTIA une grande souplesse d'emploi. Ainsi le groupement dispose d'un élément supplémentaire qu'il peut utiliser :

- directement aux ordres du chef du GTIA,
- en renforcement d'un sous-groupement,
- en constitution d'un sous-groupement, notamment avec la SAC et/ou la SRR.

Le choix d'une section TE avec engins permet au chef de corps :

de garder toute liberté d'action quant à son lieu d'emploi, son type d'action ou même sa réarticulation dans les sections appui des compagnies,

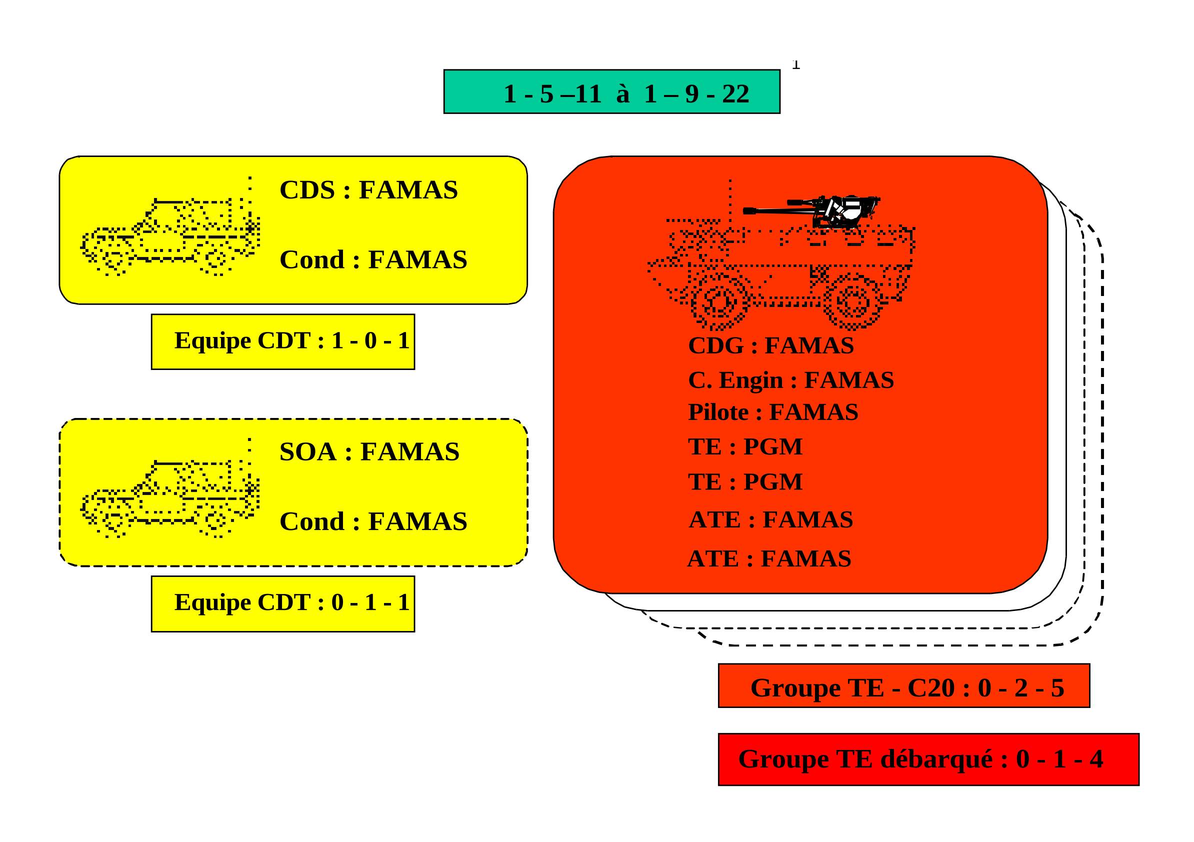
de disposer, si besoin, d'une puissance de feu plus importante par la coordination entre TE et C20.

Le choix d'emblée d'une section TE sans engin pourra être privilégié dans le cas d'un combat décentralisé dans la profondeur après infiltration ou dépassement, ou en zone urbanisée. La section est alors particulièrement discrète.

Cette solution permet la constitution d'une section appui C20 (VAB ou X10) utilisable dans une autre mission.

111 . STRUCTURE DE LA SECTION TE DES REGIMENTS SUR VAB

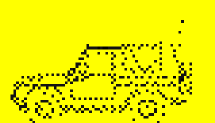
La structure présentée ci-dessous est une des structures possibles. Il convient pour aborder les problèmes d'effectif de se référer à l'annexe 1.



[1] Voir annexe 1

112 . STRUCTURE DE LA SECTION TE DES REGIMENTS SUR AMX 10 P

1 - 5 –11 à 1 – 9 - 22 [1]



CDS : FAMAS

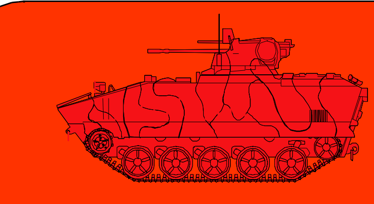
Cond : FAMAS

Equipe CDT : 1 - 0 - 1

SOA : FAMAS

Cond : FAMAS

Equipe CDT : 0 - 1 - 1



CDG : FAMAS
C. Engin : FAMAS
Pilote : FAMAS
TE : PGM
TE : PGM
ATE : FAMAS
ATE : FAMAS

Groupe TE : 0 - 2 - 5

Groupe débarqué : 0 – 1 - 4

[1] Voir annexe 1

12 . PRINCIPES D’EMPLOI

L’engagement de la section TE repose sur plusieurs principes.

Le respect du groupe comme cellule de base de la section.

La complémentarité TE – C20 : elle doit être recherchée dans la mesure du possible, sans cependant nuire à la discrétion des TE.

L’anticipation : les délais d’engagement et de désengagement de la section sont liés aux déplacements (infiltration, exfiltration), à l’installation du dispositif (reconnaissance, aménagement des positions) et aux séquences de tir surtout lors d’un tir coordonné des groupes.

La sûreté : la section ne dispose pas des capacités d’assurer sa sûreté rapprochée. Son dispositif doit s’insérer dans le dispositif de sûreté du GTIA ou du sous-groupement afin de pouvoir bénéficier de l’appui et de la protection d’un autre élément installé dans le même dispositif. Lors d’une action isolée, la sûreté de la section réside principalement dans la discrétion de ses déplacements et de ses dispositifs de combat. Elle peut cependant bénéficier d’appuis indirects (tirs qu’elle peut demander et observer).
La complémentarité : l’emploi des TE se situe dans la complémentarité des effets dans une même zone de destruction (concentration), ou dans la profondeur (zones de destruction successives ACCP, ACMP et C20).

La constitution de la section TE nécessite une surdotation en moyens de transmission, voire en véhicules. En effet, le chef de section Appui qui devient chef de section TE possède organiquement un PR4G VD et un PR4G PF : ceci impose à la section Appui de travailler, du chef de section à l’équipe de tir, sur le réseau compagnie. Par conséquent, quand la section TE agit dans le cadre du GTIA, il est nécessaire qu’elle possède au moins un PR4G PB supplémentaire pour avoir un réseau haut et un réseau bas. Il serait également souhaitable qu’un des VLTT P4 d’une autre section appui soit donné au SOA.

13 . LES MISSIONS DE LA SECTION TE

Agissant au sein d’un sous-groupement ou directement aux ordres du GTIA, la section TE peut recevoir sa mission dans des cadres d’emploi variés, par un terme de mission se suffisant à lui-même ou précisé par un procédé de combat particulier.

Ces missions et procédés peuvent être différenciés en fonction de la dominante caractérisant son engagement : dominante sûreté-renseignement et dominante destruction.

Les missions sont :

Missions à dominante sûreté-renseignement	Missions à dominante destruction
Surveiller Couvrir	Détruire - neutraliser Appuyer Fixer Soutenir Harceler

L’étude de ces missions fait l’objet des chapitres 3 et 4.

Les procédés de combat sont :

Procédés à dominante sûreté-renseignement	Procédés à dominante destruction
L'infiltration	L'embuscade Le coup de main

L'étude de ces procédés fait l'objet du chapitre 5.

CHAPITRE 2

LES ACTES ELEMENTAIRES DE LA SECTION TE

21 . GENERALITES

L’exécution de la mission reçue consiste à combiner trois actes élémentaires collectifs, avec le souci permanent de la discrétion, de la sûreté et du renseignement. Ces actes élémentaires sont :

se déplacer dans une direction donnée,
s’arrêter, tomber en garde,
utiliser ses armes.

Ils varient dans leurs modalités en fonction du cadre d’emploi de la section.

ACTES ELEMENTAIRES	OBSERVATIONS
SE DEPLACER	A pied : préparer l'infiltration centralisée ou décentralisée, progresser en sûreté, s'esquiver, réagir face à un ennemi terrestre. En véhicules : préparer le déplacement en véhicules, progresser, réagir face à un ennemi terrestre ou aérien, et face à une menace N.B.C..
S'ARRETER - TOMBER EN GARDE	A pied, en 1°échelon : se poster, assurer la sûreté rapprochée de la section. En véhicules : effectuer un arrêt court ou un arrêt long, poster l'engin (éventuellement, débarquer), assurer la sûreté éloignée du dispositif de l'unité.
UTILISER SES ARMES	A pied, dans la profondeur : riposter avec l'armement individuel léger,
	mettre en place les FR 12,7, coordonner et conduire les feux, mettre en œuvre les renforcements de feux indirects.
UTILISER SES ARMES	En véhicules : riposter avec les armes de bord, mettre en œuvre des appuis réciproques au sein de la section, coordonner et conduire les feux, mettre en œuvre les renforcements de feux directs et indirects.

22 . SE DEPLACER

La section TE applique des modalités de déplacement très différenciées selon son cadre d'emploi, et le mode de déplacement (à pied ou en véhicules).

221- DEPLACEMENT A PIED

Le déplacement en premier échelon de la section TE sera le plus souvent le fait d'une infiltration : ce déplacement, pendant lequel prime la discrétion, est le plus souvent effectué à pied (parfois précédé par une mise en place par héliportage) souvent sans appui direct. Il peut être effectué de manière centralisée ou décentralisée par groupe, et nécessite une préparation minutieuse.

Dans le cadre d'un combat à pied avec un sous-groupement, la section TE profitera de la protection rapprochée que peut lui fournir ce dernier, et de l'appui de ses propres canons de 20 mm constitués en base de feu.

222- DEPLACEMENT EN VEHICULES

En véhicules la section progresse en deuxième échelon car elle ne dispose que d’une faible aptitude au combat de rencontre. Se déplacer en deuxième échelon consiste alors, pour le chef de section, à adopter une attitude lui permettant de manœuvrer rapidement au profit de l’échelon de tête dans le cadre de l’action d’ensemble du GTIA ou du sous-groupement afin, soit d’exécuter la mission initialement prévue, soit de prendre à son compte une partie de la mission du premier échelon. Cependant, le fait d’être placé en deuxième échelon ne signifie pas que toute menace ennemie a disparu : l’adversaire peut en effet s’être volontairement laissé dépasser par le premier échelon.

Le souci principal du chef de section doit être de se tenir informé de la progression du premier échelon afin d’adapter sa progression à celle de ce dernier, et de pouvoir ainsi anticiper la manœuvre.

223- MODALITES ET EXECUTION

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Articuler la section en un ou deux échelons selon la menace, faire le choix d’une infiltration centralisée ou décentralisée, déterminer les points ou zones à atteindre,
	choisir les itinéraires, fixer les limites de bond (véhicules), les points d’éclatement et de regroupement (à pied), rythmer le déplacement (ambiance, horaires), répartir l’observation (véhicules), fixer les missions des subordonnés, fixer les consignes d’esquive, donner les ordres.

MANOEUVRER	Débuter la progression sur ordre ou à l'initiative selon les ordres reçus, s'appuyer, se couvrir (armes de bord des véhicules), se renseigner : le chef de section et les chefs de groupe relèvent, en cours de progression, les positions d'observation et de tir favorables, suivre la progression des autres sections, maintenir les liaisons, coordonner la progression des groupes (appui réciproque en véhicules), adapter la formation au terrain et à la menace, maintenir le rythme prescrit, réagir face à une action ennemie, se poster pour observer en limite de bond.
RENDRE COMPTE	Lors de l'atteinte des lignes de coordination fixées par l'échelon supérieur, des possibilités de manœuvre en fonction de l'action conduite par le premier échelon, en fin de déplacement : de l'exécution de la mission, du dispositif adopté, des possibilités d'observation et de tir de la section.

23 . S'ARRETER ET TOMBER EN GARDE

L'arrêt de la section, en cours ou en fin de déplacement, est une phase délicate de la manœuvre, car il est indispensable d'éviter les regroupements provoquant une grande vulnérabilité du personnel et des matériels. La durée prévisible de l'arrêt et la menace adverse orientent le dispositif à adopter et l'attitude sur la zone d'arrêt. Dans tous les cas, il est primordial de conserver l'aptitude à la manœuvre. Le dispositif adopté doit permettre, de jour comme de nuit, de :

se camoufler,
se renseigner et renseigner,
riposter (armement individuel, armes de bord),
manœuvrer,
quitter rapidement la zone ou reprendre la progression.
Deux types d’arrêt sont envisageables en fonction de leur durée : les arrêts courts, généralement en phase de progression, et les arrêts longs, entre deux phases d’action. Dans les deux cas, lorsque l’unité s’arrête, la section TE peut prendre à son compte tout ou partie de la sûreté éloignée du dispositif.

LES ARRETS COURTS.

Ils sont généralement liés à la manœuvre d’ensemble du GTIA ou du sous-groupement. Il s’agit de marquer un temps d’arrêt tout en conservant l’aptitude à reprendre la progression ou à recevoir une nouvelle mission. Dans ce cas, tout en assurant sa sûreté, la section tombe en garde aux abords immédiats des axes de progression en privilégiant la mise en œuvre des armes de bord pour faire face à toute éventualité, et adopte un dispositif provisoire de surveillance. Le personnel débarque sur ordre.

Lors d’un combat à pied, l’arrêt court répond à deux impératifs :
la section s’infiltrant le plus souvent par groupe, il est parfois nécessaire de regrouper tous les éléments sur une zone pour des impératifs de coordination,
les charges transportées imposent des arrêts pour l’économie des personnels.

LES ARRETS LONGS.

Ils peuvent intervenir en zone de déploiement et d'attente extension (ZDAE), en zone de déploiement opérationnel (ZDO) ou lors de la phase de réorganisation à l'issue d'une phase d'action. Les zones favorables aux arrêts longs sont, à titre indicatif, les localités, les zones boisées...L'engagement de la section TE sera souvent précédé d'un arrêt long en raison des délais d'installation et de l'absolue nécessité de bénéficier de l'effet de surprise.

COMPOSANTES	**EXECUTION**
PREPARER	Déterminer le dispositif en fonction de l'effet à réaliser sur le terrain, fixer les missions des groupes, donner les ordres.
S'ARRETER	Tomber en garde (en véhicules, débarquement total ou partiel suivant la menace), installer un dispositif provisoire, reconnaître la zone et s'installer, organiser la sûreté et la défense, préparer les positions de rechange.
MANŒUVRER	Se renseigner, combattre (éventuellement), coordonner.
RENDRE COMPTE	Renseigner l'échelon supérieur sur : la position de la section et ses capacités, les actions entreprises, les possibilités de feu indirect.

24 . UTILISER SES ARMES

Il s'agit, d'une part des mesures de sûreté permanentes préventives que la section doit prendre pour assurer sa protection et réagir éventuellement par le feu face à des agressions adverses (principalement par les armes de bord) et, d'autre part, de coordonner les feux afin de détruire ou de neutraliser l'ennemi.
La manœuvre des feux de la section doit avoir pour objectif :

de renseigner,
de traiter les objectifs assignés si possible de manière coordonnée pour bénéficier de l'effet de surprise,
si possible, de bénéficier de l'appui des C20, et des tirs indirects,
de conserver la capacité de manœuvre : ceci suppose que l'échelonnement, ou le dispositif de la section, soit tel qu'il interdise à l'ennemi de prendre simultanément l'ensemble de la section sous le feu. Cela impose, également, que soient prévues d'emblée des positions de rechange.

COMPOSANTES	**EXECUTION**
PREPARER	Fixer : les distances ou intervalles entre les différents éléments, à terre comme en véhicules, les secteurs de surveillance et de tir, les consignes d'ouverture du feu, les liaisons. Préciser : le niveau de protection NBC, les consignes de tir LATTA. Transmettre le plan de feu. Demander des tirs d'appui directs et indirects.

OBSERVER	Identifier les objectifs et coordonner leur répartition dans le(s) secteur(s) d'observation, évaluer la menace et affecter les priorités d'engagement, rendre compte.
DONNER LES ORDRES AUX SUBORDONNES	Répartir les objectifs : entre les groupes, aux engins (dans le cas d'une base de feu).
COMBATTRE	La section en déplacement est prise à partie par l'ennemi : riposter (armes de bord ou FAMAS), se soustraire aux feux en quittant l'axe ou la zone de progression, se poster, coordonner les tirs.
	La section traite les objectifs assignés : indiquer la nature des tirs à effectuer, les munitions à utiliser, les modalités de déclenchement du tir, répartir les objectifs, coordonner les changements de position (cas d'une action centralisée).
FACE A UN DANGER NBC.	Diffuser l'alerte, se protéger, pressuriser les véhicules, rendre compte.

25 . LA CONDUITE DES FEUX

Le chef de section conduit les feux en appliquant le principe de complémentarité de leurs effets et en intégrant son action dans les missions des autres sections du GTIA ou du sous-groupement.

Objectifs préférentiels :

groupes TE : destruction des combattants par des feux sélectifs, neutralisation de systèmes d'armes,
groupes canon de 20 mm : neutralisation des blindés légers d'accompagnement, neutralisation ou destruction des combattants débarqués.

L'ouverture du feu des groupes peut être simultanée ou successive selon la nature des objectifs et la mission reçue. Dans tous les cas, tout ou partie du dispositif sera dévoilé par l'ouverture du feu, notamment du canon de 20. Ce facteur devra être donc pris en compte dans la réflexion sur le choix d'un tir simultané ou successif des groupes.

CHAPITRE 3

LES MISSIONS A DOMINANTE SURETE - RENSEIGNEMENT

L'exécution des missions de cette dominante fait initialement appel à la mise en œuvre des moyens d'acquisition du renseignement et des objectifs. L'exécution des tirs par la section TE peut être différée en fonction de la manœuvre des feux du GTIA ou du sous-groupement. Celui-ci peut privilégier la mise en œuvre de tirs directs longue portée (HOT), moyenne portée, de chars ou de blindés, ou l'engagement des objectifs par des feux indirects afin de préserver la discrétion du dispositif de la section.

31 . SURVEILLER

Définition

Déceler toute activité de l'ennemi en un point, sur une direction ou dans une zone (surveiller un intervalle) dans le but d'alerter et de renseigner.

Principes

La section TE surveille, soit dans le cadre d'une action particulière autonome, soit dans le cadre de la mission de renseignement d'un sous-groupement ou du GTIA. L'acquisition du renseignement doit permettre à l'échelon d'emploi de

bénéficier des délais d'engagement nécessaires à sa manœuvre. Elle doit aussi procurer un éventail de choix sur l'emploi des moyens à mettre en œuvre pour engager le combat. Cette mission sera souvent assortie d'une notion de destruction.

Exécution

Le choix de la position doit prendre en compte les critères liés à la mission de surveillance mais aussi ceux liés à la mise en œuvre des FR 12,7. Lorsque la section agit de manière autonome, l'installation peut être précédée par une infiltration ou une mise en place par hélicoptère. Dans le cas contraire, le dispositif de la section s'intègre dans le dispositif ami utilisant alors ses C20 et les moyens optroniques embarqués.

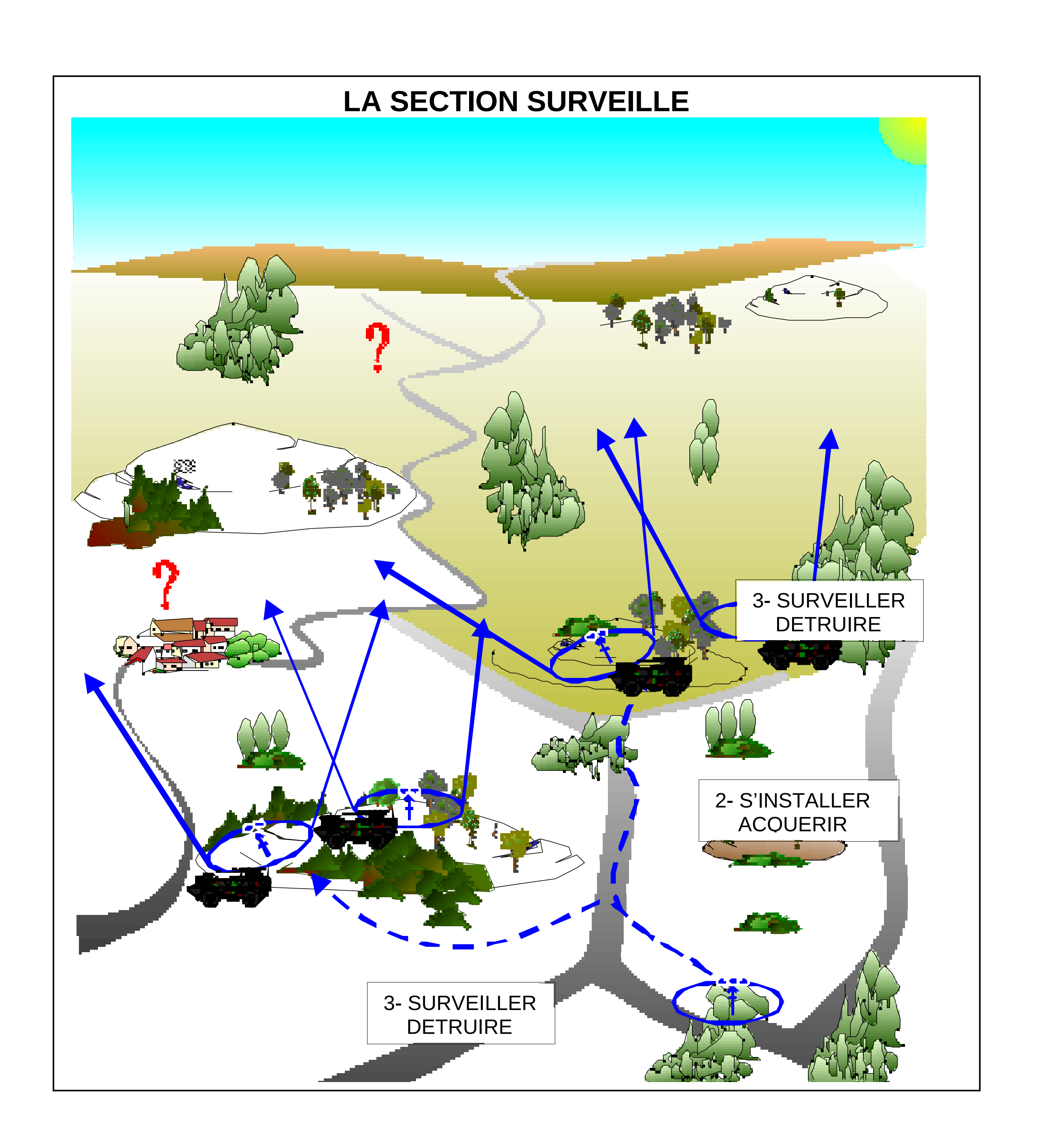
Les groupes sont installés en postes de surveillance sur des lignes de terrain favorables, disposant de vues étendues, et aux endroits permettant de contrôler les accès de la zone surveillée. Les véhicules sont postés et camouflés à proximité des groupes, en mesure d'appuyer avec leur armement de bord, et éventuellement d'offrir une protection contre les tirs d'artillerie.
L'action dans la profondeur des TE implique la prise en compte de leurs diverses positions par l'échelon supérieur afin d'éviter tout tir indirect fratricide.

Cadre d’emploi

Cette mission peut être confiée à la section TE en préalable à une mission de destruction, en sûreté avancée ou sur un flanc du GTIA ou d’un sous-groupement, ou en mission de guet alerte dans le cadre d’une manœuvre défensive.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER **SE DEPLACER** **TOMBER EN GARDE**	Le chef de section prépare et donne ses ordres pour le déplacement. Rejoindre discrètement la zone d’action en véhicules ou à pied. Tomber en garde , poster les véhicules. Mettre en place un dispositif provisoire. Reconnaître et/ou identifier : le ou les itinéraires et les zones à surveiller, les zones d’emplacements favorables à l’installation de ses groupes. Préparer le plan des feux directs et indirects.
S'INSTALLER	Donner les ordres aux groupes. Aménager la position et préparer les positions de rechange, l’itinéraire de repli. Réaliser le croquis de position et le plan de feu. Organiser l’observation entre les groupes, (permanence de l’observation dans la durée). Rendre compte : de l’installation, des possibilités d’observation et de tir.

ACQUERIR	Se renseigner : déceler, identifier, suivre. Rendre compte : nature, volume et attitude de l'ennemi, possibilités de tir immédiat et à temps.
MANOEUVRER **NEUTRALISER – DETRUIRE**	Si la mission de surveillance devient une mission de destruction : neutraliser – détruire : ouvrir le feu à l'initiative ou sur ordre selon les ordres reçus, coordonner les feux FR 12,7 et C20, faire déclencher les tirs d'appui indirects, occuper les positions de rechange.
SE REPLIER	En fonction des ordres reçus : au signal du chef de section chaque groupe gagne le point de regroupement fixé à l'avance, par un itinéraire reconnu, la section se replie discrètement et en sûreté en bénéficiant ou non de feux d'appui.
RENDRE COMPTE	Des pertes infligées et subies. De la manœuvre de l'ennemi. Des possibilités de la section face à cette réaction. Des besoins particuliers (EVASAN, LOG).



LA SECTION SURVEILLE
3- SURVEILLER
DETRUIRE
2- S'INSTALLER
ACQUERIR
3- SURVEILLER
DETRUIRE

1- SE DEPLACER

32 . COUVRIR

Définition

Prendre l’ensemble des mesures actives ou passives pour s’opposer à une action éventuelle de l’ennemi pouvant menacer le déroulement de l’action principale amie.

Principes

Il s’agit d’assurer ou de participer à la sûreté du GTIA ou d’un sous-groupement à l’arrêt, face à une direction donnée, par le renseignement et le feu, au mieux en interdisant à l’ennemi toute action offensive contre l’un de ses flancs, au minimum en procurant les délais pour réagir. La section peut généralement bénéficier des appuis de l’élément couvert.

Exécution

Lors de la préparation d’une action défensive du GTIA ou d’un sous-groupement, la section TE peut constituer une couverture en avant du dispositif d’arrêt jouant un rôle de sonnette (position sur laquelle elle pourra éventuellement se maintenir pendant l’attaque ennemie), ou menant au sein d’un sous-groupement antichar (SAC, SRR, TE) une action de coup d’arrêt sur la direction de la menace principale ou sur un axe secondaire.

Lors d’une action offensive, elle peut, après conquête de la position ennemie par le GTIA ou le sous-groupement, élargir le périmètre de sûreté et interdire toute réaction ennemie.

Les composantes sont les mêmes que celles de la mission surveiller.

Remarque : La section TE ne peut mener seule une mission de flanc-garde mobile, car elle n’est pas équipée de moyens d’investigation mobiles. En revanche, elle peut participer à une telle mission dans le cadre d’un sous-groupement avec la SRR. Eclairé vers l’avant par un ou plusieurs éléments de cette section, le chef de section TE assurera la permanence de la mission par le jeu des relèves ou des dépassements successifs sur les points d’observation ou sur les points de passage obligés. Les composantes et modalités de cette mission sont les mêmes que celles décrites dans l’INF 202 (§ 4332 p138).

CHAPITRE 4

LES MISSIONS A DOMINANTE DESTRUCTION

Progressant en deuxième échelon du sous-groupement ou du GTIA, ou engagée d'emblée en premier échelon dans le cadre d'une manœuvre autonome le plus souvent dans la profondeur, la section TE peut remplir les missions suivantes :

neutraliser - détruire,
appuyer,
fixer,
soutenir,
harceler.

41 . NEUTRALISER - DETRUIRE

Définitions

Détruire : mettre définitivement hors d'usage ou hors de combat, selon qu'il s'agit de matériels ou d'une formation.

Neutraliser : mettre l'ennemi hors d'état d'agir efficacement pendant un temps déterminé.

But

Faciliter la manœuvre amie en menant un combat afin de réduire la liberté d'action de l'adversaire par la mise hors de combat de ses capacités de commandement, d'observation et de tir, et en créant chez l'adversaire un climat d'insécurité.

Exécution

La conduite des feux s'intègre dans une complémentarité des feux à moyenne portée antichars et antipersonnel. Cette complémentarité s'exerce principalement dans le choix des objectifs. Dans ce contexte, l'action des TE est, selon la situation, préalable, simultanée ou ultérieure à celle des autres moyens.

La mission « détruire » peut s'inscrire dans la durée (défense ferme) ou être exécutée par des actions de feux brèves et répétées (défense d'usure, harcèlement, freinage). Dans le premier cas, la section disposera de délais d'installation plus importants autorisant des reconnaissances approfondies et l'organisation du terrain par les moyens du génie. Dans le deuxième cas, les délais de préparation de la séquence de tir seront brefs. Dans les deux cas, la sauvegarde des groupes nécessite la préparation de positions de tir de rechange et la mise en place de tirs indirects.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Rejoindre la zone d'installation et mettre en place un dispositif provisoire. Reconnaître. S'installer - positions d'observation et de tir, itinéraires d'accès aux positions de rechange (discrétion, sûreté) - et organiser la position en fonction des délais disponibles. Repérer les positions des éléments amis. Donner les ordres.

ACQUERIR	Nature, volume, attitude et localisation des éléments ennemis. Identifier. Rendre compte. Répartir les objectifs en fonction des ordres reçus.
DETRUIRE	Ouvrir le feu sur ordre ou à l'initiative en fonction des ordres reçus. Coordonner les tirs des groupes et des C20. Poursuivre l'engagement en changeant éventuellement de position, en assurant la permanence du feu.
RENDRE COMPTE	De l'arrivée de l'ennemi. Des possibilités d'engagement. De l'action conduite. Des pertes infligées et subies. Des consommations en munitions.

42 . APPUYER

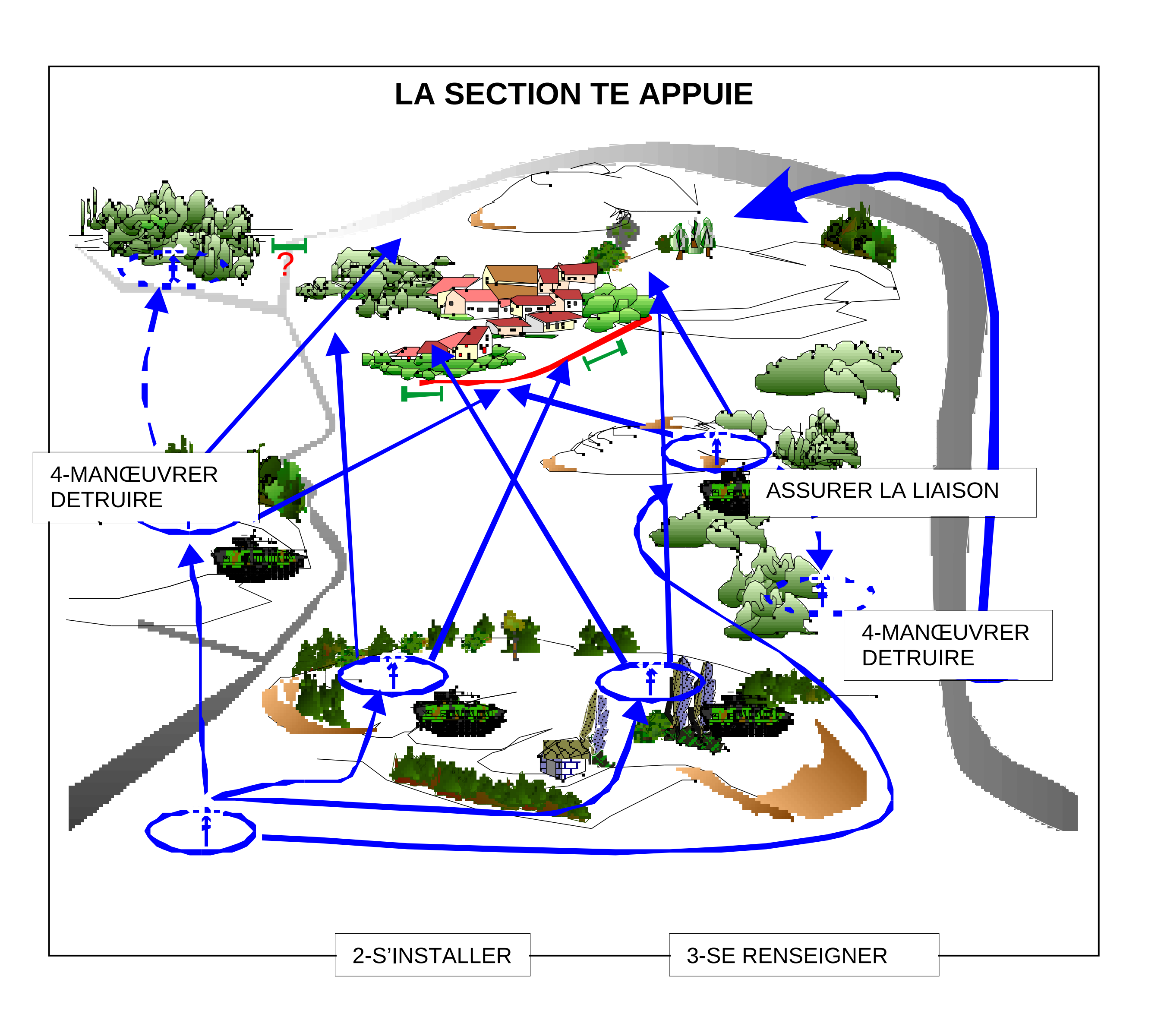
Définition

Apporter une aide à une autre unité, spontanément ou sur ordre par le mouvement ou par le feu.

Principes

Il s'agit de faciliter la manœuvre du sous-groupement ou du GTIA, en appliquant des feux précis, principalement antipersonnel, de neutralisation ou de destruction désorganisant l'adversaire, tout particulièrement son commandement dans une zone définie, à partir d'une position choisie, mais couverte par un élément ami.

COMPOSANTES	EXECUTION
S'INSTALLER	Rejoindre la zone d’installation. Mettre en place un dispositif provisoire en donnant la priorité, selon la nature de l’ennemi, à la dominante antipersonnel ou antimatériel. Identifier et repérer : la position des éléments amis, la position ennemie et les zones d’application des feux possibles. Répartir les zones d’application des feux entre les groupes et donner les ordres (au mieux reconnaître la première position de chaque groupe). Aménager les positions et préparer les emplacements de rechange. Rendre compte : de l’installation, des possibilités et des impossibilités d’observation et de tir, des possibilités d’engagement et de guidage d’autres moyens de l’unité (chars, blindés...), des possibilités d’acquisition des objectifs pour les feux indirects.
RENSEIGNER	Sur les éléments amis : guidage, description des positions adverses, répartition des objectifs, ennemi ultérieur, possibilités de tir immédiat et à temps. Sur l’ennemi : nature, volume et attitude de l’ennemi, manœuvre.
DETRUIRE MANOEUVRER	Ouvrir le feu à l’initiative ou sur ordre, en liaison avec l’unité appuyée, coordonner les feux FR 12,7 et C20, faire les reports de tir, faire déclencher les tirs d’appui indirects. Neutraliser - détruire. Occuper les positions de rechange tout en maintenant une permanence de l’observation et des capacités de tirer (bascule groupe par groupe, emploi des armes de bord).
RENDRE COMPTE	Des pertes infligées et subies. De la manœuvre de l’ennemi. Des possibilités de la section face à cette réaction, et des besoins (EVASAN, LOG).


LA SECTION TE APPUIE
4-MANŒUVRER DETRUIRE
ASSURER LA LIAISON
4-MANŒUVRER DETRUIRE
2-S'INSTALLER
3-SE RENSEIGNER

43 . FIXER

Définition

Exercer sur l'ennemi une pression suffisante pour lui interdire tout mouvement ou tout redéploiement de dispositif.

Principes

Cette mission doit permettre à l'échelon supérieur de préparer et d'exécuter une manœuvre, en lui donnant des délais et des renseignements sur l'ennemi. Elle fera le plus souvent l'objet d'un ordre de conduite suite à une prise de contact avec un ennemi décelé lors d'une mission initiale de surveillance ou de couverture ordonnée par le commandant du GTIA ou du sous-groupement. Elle peut également survenir dans le cadre d'une participation à la réduction de résistances dépassées. Cette mission sera dans la plupart des cas suivie de la mission appuyer.

Exécution

Cette mission est souvent menée de manière autonome, mais peut également être conduite par renforcement d'une unité au contact, ou selon la nature de la menace, par prise en compte complète de la mission après relève.
Cette mission peut amener à consommer beaucoup de munitions, et implique un recomplètement après l'action. La coopération TE / C20, ainsi que le réglage de tirs indirects seront souvent déterminants dans ce type de mission.

COMPOSANTES	EXECUTION
MANOEUVRER AJUSTER LE DISPOSITIF	**Après la prise de contact et la réception de la mission, le chef de section modifie éventuellement le dispositif de façon à battre les axes de fuite possibles de l'ennemi et interdire ses déplacements, en prenant en compte la notion d'appui mutuel au sein même de la section TE.** **Rendre compte de sa mise en place à l'autorité supérieure, en lui précisant les impossibilités de tir et d'observation.** Faire préparer des tirs d'appui sur la position adverse, ou sur les flancs et en arrière de la position adverse pour « encager l'objectif ».
DETRUIRE UTILISER SES ARMES	 Coordonner les tirs des C20 et celui des TE. Faire déclencher les tirs d'appui. Les groupes et les engins changent de position tour à tour pour maintenir la permanence de l'observation et du feu.
REORGANISER	Se tenir prêt à appuyer l'unité chargée de réduire la résistance, notamment par du guidage à vue. Veiller à la consommation des munitions. En fin de mission réorganiser le dispositif.
RENDRE COMPTE ET RENSEIGNER	Rendre compte : des possibilités d'observation et de tir, des réactions éventuelles de l'ennemi, des possibilités de manœuvre offertes par le terrain.

44 . SOUTENIR

Définition

Intervenir au profit d'une unité par la fourniture de moyens ou de services.

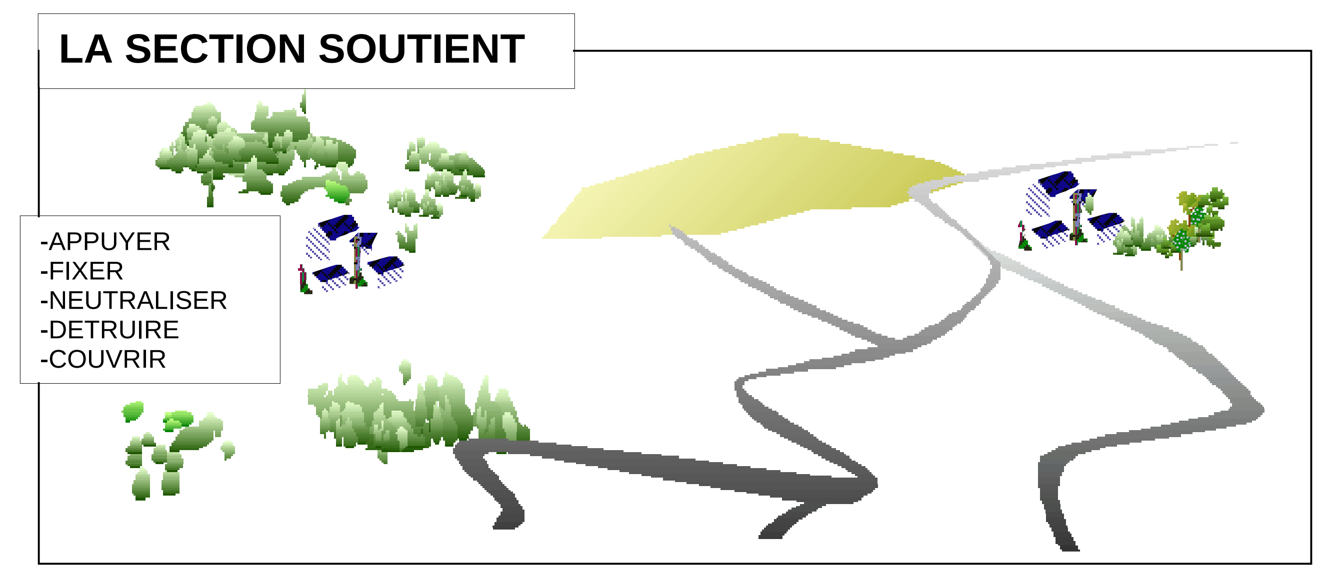
Principes

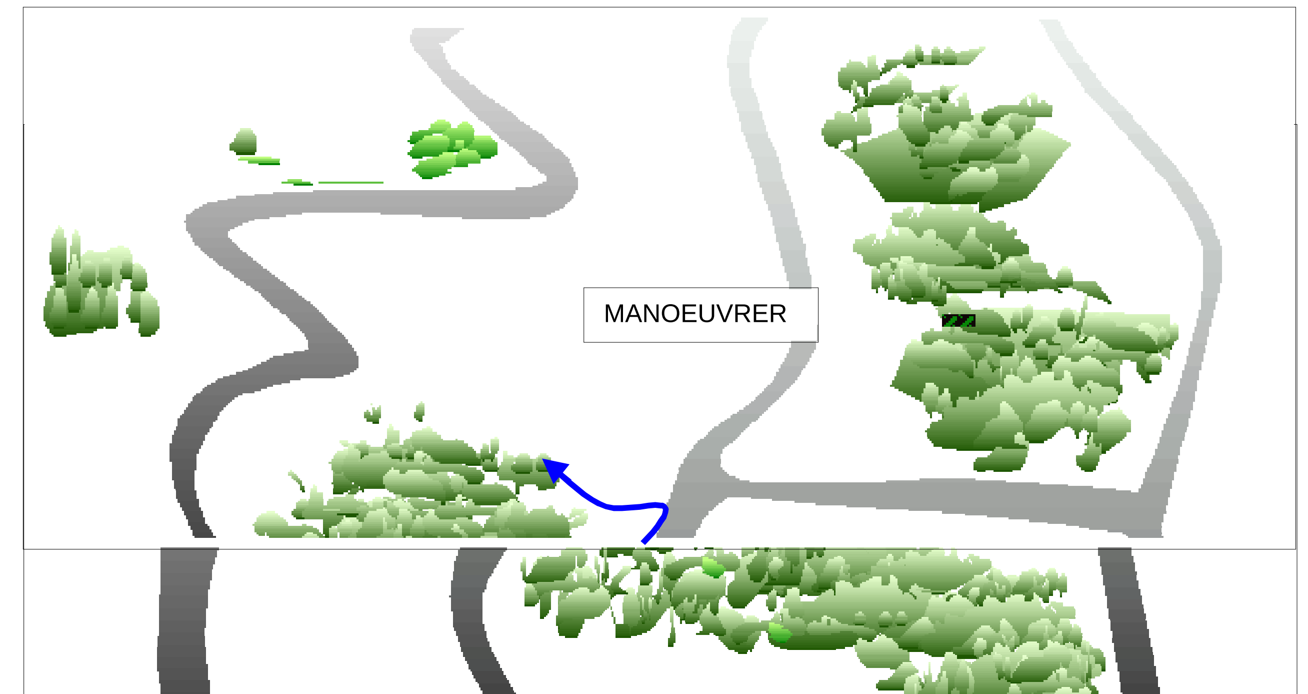
La section en soutien progresse en deuxième échelon, généralement à bord de ses engins. Cette mission temporaire précède souvent un engagement particulier en premier échelon qui a motivé la constitution de la section. Elle doit avoir en permanence le souci de pouvoir intervenir sans délai au profit de l’élément soutenu par le feu principalement. Le GTIA, ou le sous-groupement, se déplaçant sur plusieurs axes, la section TE peut, compte tenu de la portée de ses armes, recevoir la mission de soutenir, à partir de l’axe principal, les éléments de premier échelon sur l’un ou l’autre axe de progression. Le libellé de sa mission comporte dans ce cas une priorité d’intervention.

La section en soutien progresse de point d’observation en point d’observation au rythme de l’élément soutenu, en conservant l’aptitude à changer d’axe de progression. Les délais d’engagement au profit du premier échelon peuvent être courts. En conséquence, l’écoute du réseau radio, et l’étude du terrain et de la carte doivent permettre au chef de section de gagner des délais en anticipant son action.

La mission SOUTENIR n’est ici étudiée que dans le cadre d’une manœuvre offensive. Dans le cadre d’une mission défensive, la section TE constituerait une réserve en moyens feux, la mission de soutien suivrait alors le même déroulement à la différence que les itinéraires et les positions de tir seraient déjà connues.

COMPOSANTES	**EXECUTION**
PREPARER	Le chef de section : étudie sa mission, fixe les limites de bond sur l'axe de déplacement le plus favorable à sa mission de soutien, repère les zones a priori favorables à une éventuelle installation en appui feu ou renseignement, donne l'ordre initial.
ACQUERIR PROGRESSER	La section progresse en 2ème échelon : au rythme de(s) l'élément(s) à soutenir, à une distance permettant : de conserver sa liberté de manœuvre si l'élément soutenu est pris sous le feu, d'apporter rapidement des appuis feux,
SE RENSEIGNER RENSEIGNER	en fin de bond se poste en retrait par rapport à l'élément soutenu. Se renseigner sur la progression de l'échelon de tête. Rendre compte de la progression de la section et des possibilités de manœuvre.
MANOEUVRER **ET** **DETRUIRE**	Lorsque l'élément soutenu prend contact, la section, selon la nature du terrain, l'attitude de l'ennemi et les ordres reçus : appuie, couvre, détruit ou neutralise.





45 . HARCELER

Définition

Restreindre l'activité ennemie dans une zone ou sur un itinéraire défini et créer un climat d'insécurité. Le harcèlement peut être obtenu par des coups de main et des embuscades, ou encore par des obstacles battus ou non.

Principes

L'action est caractérisée par la brièveté des interventions, leur répétition et la recherche de la surprise.

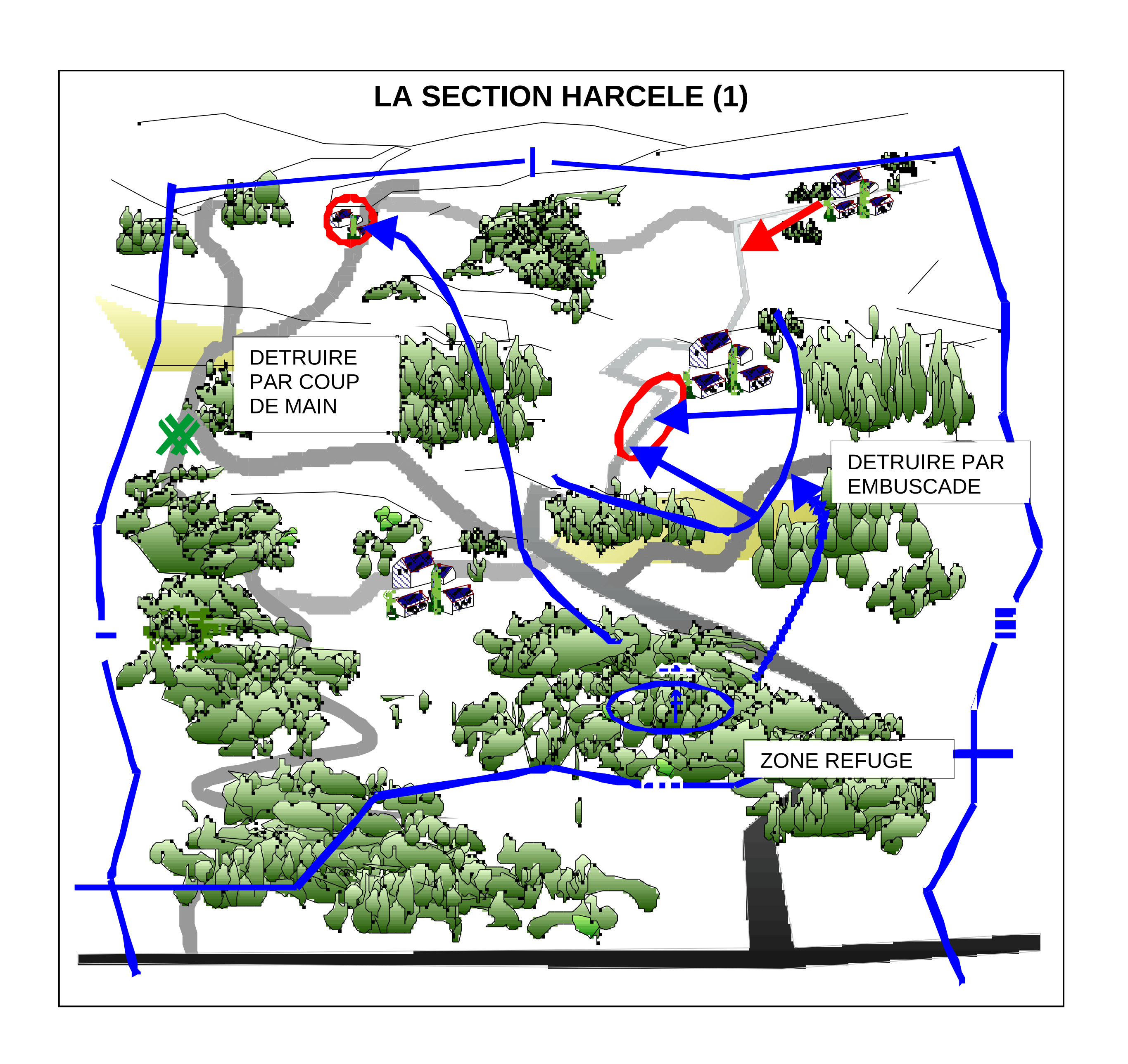
Exécution

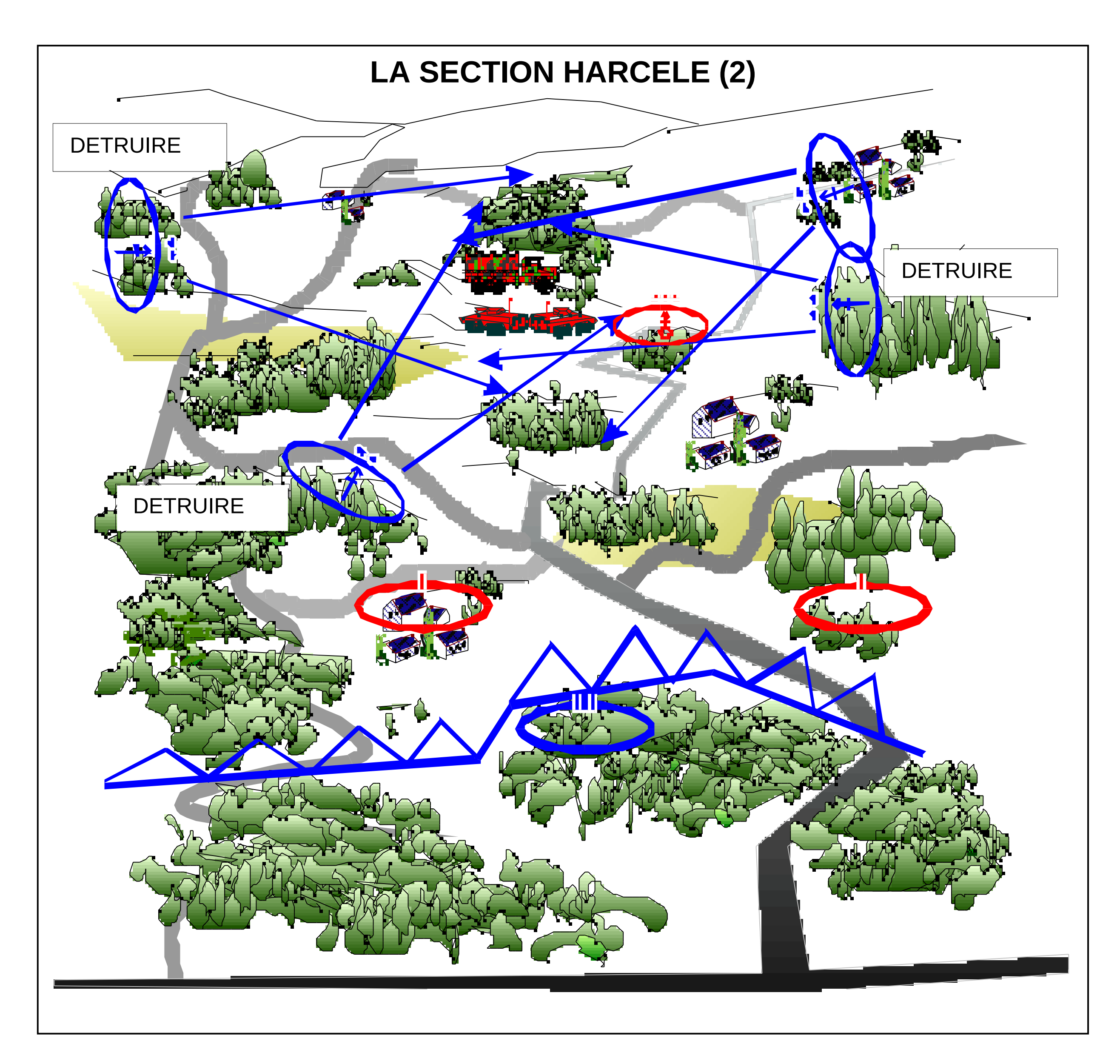
Cette mission correspond à deux cas bien différenciés :
loin sur les arrières de l'ennemi (10 à 15 km au-delà du contact). La section mènera alors un combat de harcèlement de manière autonome dans une zone contrôlée par l'ennemi (schéma n°1).
en avant de la ligne des contacts (1 à 4 km). La section TE mènera alors un combat de harcèlement conjugué avec les éléments au contact sur un ennemi préparant sa manœuvre (schéma n°2).

La mise en place des différents éléments sur les arrières de l'ennemi sera réalisée le plus fréquemment par infiltration (exceptionnellement par héliportage dans la profondeur) ou par dépassement par l'adversaire.

COMPOSANTES	EXECUTION
ACQUERIR SE RENSEIGNER	 Localiser l'ennemi. Observer ses mouvements et leur fréquence. Déterminer son attitude, ses systèmes : de protection, d'alerte, d'intervention.

PREPARER	Choisir le ou les objectifs. Décider du lieu et du moment de l’action. Organiser les ravitaillements, dépôts, évacuations. Fixer les zones refuges.
MANŒUVRER	Agir en sûreté et par surprise, selon la nature des objectifs : par une action de la section groupée, par groupe, en action centralisée ou décentralisée (par fuseau).
DETRUIRE RENOUVELER L’ACTION	Par le feu, puis s’esquiver avant une réaction de l’ennemi (cf embuscade et coup de main). En d’autres points.
REORGANISER	En fin de mission, rompre le contact, rendre compte et se replier vers une zone refuge.


LA SECTION HARCELE (1)
DETRUIRE PAR COUP DE MAIN
DETRUIRE PAR EMBUSCADE
ZONE REFUGE



La section TE traite prioritairement les P.C. adverses et les armes d'appui. Selon l'importance des objectifs traités successivement, la section agira de manière centralisée ou décentralisée.

CHAPITRE 5

PROCEDES D’EXECUTION DE LA SECTION TE

La mission de la section peut être remplie, en totalité ou en partie, par des procédés d’exécution fixés par le chef tactique (du groupement ou du sous-groupement), ou laissés à l’initiative du chef de section. Ces procédés, qui permettent d’obtenir sur l’ennemi l’effet défini par la mission, sont caractérisés par un déroulement et par une articulation des moyens particuliers.

51 . L’INFILTRATION

Définition

Technique et procédé de combat ayant pour but d’introduire au sein, ou autour du dispositif ennemi, un certain volume de forces, en évitant d’être repéré.

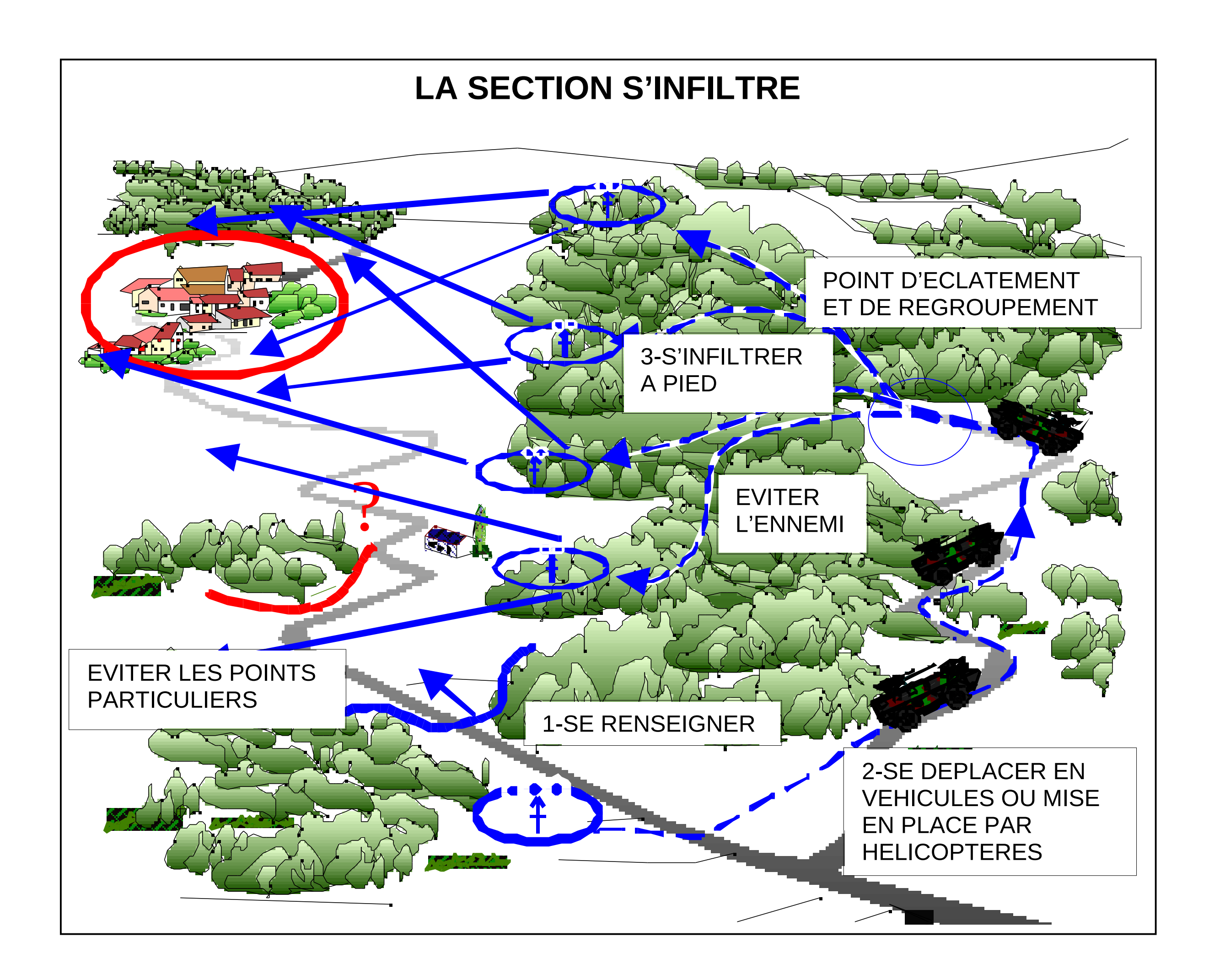
Principe

Il s’agit de déceler les intervalles existants dans le dispositif ennemi, puis de marquer l’adversaire ou de progresser en sûreté dans ces intervalles en utilisant le terrain ou en profitant des conditions de visibilité réduite (nuit, brouillard), vers une zone déterminée pour mener une action de feu dans la profondeur, ou pour permettre un engagement ultérieur plus aisé du GTIA ou du sous-groupement.

L’infiltration de la section TE est un procédé préférentiel de mise en place ; il peut être effectué à pied, et en ce cas demande des délais importants en raison de l’encombrement des charges emportées. Il peut être également effectué en hélicoptères, ce qui nécessite un préavis en raison des impératifs de coordination.
L’infiltration en véhicules est possible en fonction de la densité de l’ennemi mais nécessite généralement une mise à terre suffisamment loin de la zone d’installation pour éviter tout repérage par l’ennemi.

ROLE DU CHEF DE SECTION	EXECUTION
SE RENSEIGNER	Etudier : le terrain, choix des cheminements, des repères, évaluation des distances, des délais, l’implantation ennemie – détection des zones non vues et non battues – possibilités d’intervention de l’ennemi.
DONNER L’ORDRE DE DEPLACEMENT	Insister sur : la discrétion, les liaisons à conserver, les signaux de reconnaissance, les points de regroupement, la conduite à tenir en cas de rencontre avec l’ennemi.

CONDUIRE LE DEPLACEMENT En cas de rencontre avec l'ennemi	La section progresse le plus souvent de manière décentralisée soit sur la totalité de la largeur du fuseau, si les zones d'installation sont déjà définies, soit sur un ou deux axes jusqu'à un point d'éclatement. Dans ce dernier cas, un groupe peut éclairer et guider le reste de la section. Le déplacement doit privilégier : la discrétion, la sûreté. La rencontre avec l'ennemi doit être absolument évitée car la section TE ne peut mener de combat rapproché et même si elle échappe à l'ennemi sa mission sera vraisemblablement compromise. Après la réaction d'autodéfense, la section, ou l'élément accroché, doit : rompre le contact, appliquer les modalités de regroupement prévues dans un tel cas (cf ordre de déplacement), rendre compte et, en fonction de la situation et des ordres, reprendre la mission, s'exfiltrer ou attendre en zone refuge d'être récupérée ou rejointe par le GTIA ou le sous-groupement.
RENDRE COMPTE	De l'évolution de la progression, de tout ennemi décelé, des observations en cours de déplacement et en fin de progression sur l'objectif fixé.



LA SECTION S'INFILTRE
POINT D'ECLATEMENT
ET DE REGROUPEMENT
3-S'INFILTRER
A PIED
EVITER
L'ENNEMI
EVITER LES POINTS
PARTICULIERS
1-SE RENSEIGNER
2-SE DEPLACER EN
VEHICULES OU MISE
EN PLACE PAR
HELICOPTERES

52 . L’EMBUSCADE

Définition

Action ayant pour but la destruction ou la capture par surprise d’un ennemi en mouvement.

Principe

L’embuscade consiste à devancer l’ennemi sur une position favorable afin de le détruire, de le neutraliser ou de lui interdire de poursuivre sa progression. Son efficacité repose notamment sur :
la préparation de l’action (reconnaissance, discrétion du dispositif…),
la surprise et la brutalité de l’exécution,
les délais préalables à l’engagement de l’ennemi,
l’aptitude à rompre le contact sans se laisser fixer par la réaction adverse.

Exécution

Ce procédé sera utilisé notamment dans un combat de harcèlement, et sur un terrain où l'ennemi n'a d'autre choix que d'emprunter certains points de passage obligés, notamment en localités.
Le lieu de l'embuscade est choisi en fonction de la possibilité à traiter la totalité de l'objectif. Le chef de section privilégiera une zone d'installation séparée de la zone d'application des feux par un obstacle naturel, comme un cours d'eau, propre à ralentir la réaction ennemie.

L'embuscade antipersonnel est habituellement conduite sur un axe de progression de l'ennemi.
Elle peut aussi être menée dans une zone contrôlée par l'ennemi et consister à attirer celui-ci sur la zone choisie pour le détruire.

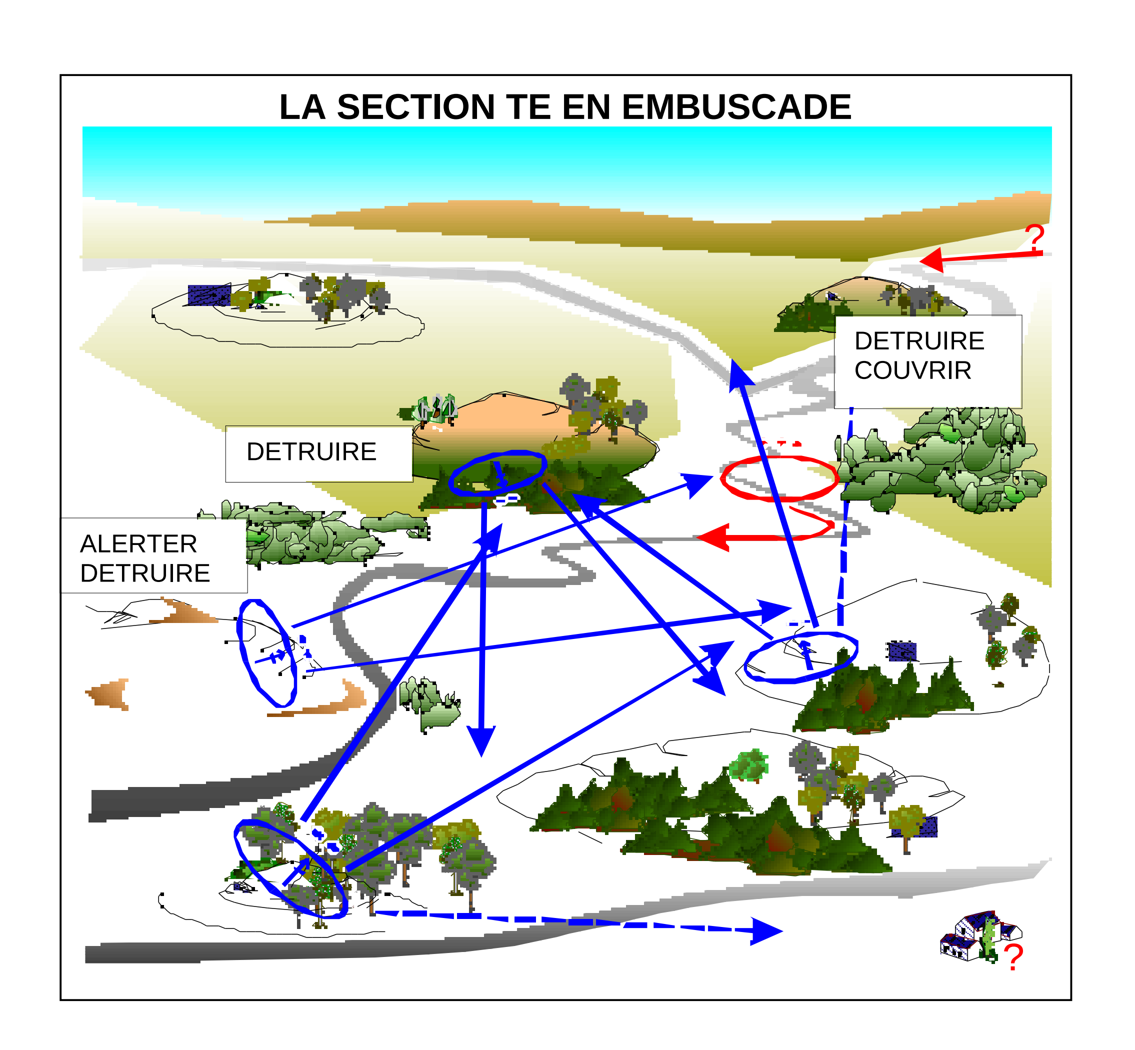
L'embuscade antivéhicule et même antichar est également possible en zone arrière. En effet, dans cette zone, la plupart des chefs de char et des pilotes exposent leur tête hors de l'engin : la visée sur objectif défilant se révélant quasiment impossible, une telle action ne peut être exécutée que sur une zone de terrain difficile sur laquelle les engins sont contraints de ralentir. Un groupe TE, élément d'arrêt, pour bénéficier momentanément d'un objectif fixe appliquera ses feux frontalement. Une fois celui-ci arrêté, sans raison apparente pour les suivants, ceux-ci s'arrêteront permettant aux autres groupes d'appliquer leurs feux.

COMPOSANTES	**EXECUTION**
PREPARER TOMBER EN GARDE	Rejoindre la zone retenue pour l'embuscade. Mettre un dispositif provisoire, permettant de faire face à une arrivée inopinée de l'ennemi.
RECONNAITRE	Rechercher (selon les délais disponibles) : une position favorable qui permette de surprendre l'ennemi à longue distance, les emplacements des engins (éventuellement),

	Le point de regroupement (point caractéristique du terrain) à 200 ou 300 mètres en arrière du lieu de l'embuscade, les itinéraires d'esquive à pied et/ou en véhicules.
CHOISIR UNE ZONE	L'emplacement choisi pour l'embuscade doit autant que possible répondre aux conditions suivantes : terrain moyennement couvert, possibilités de tir des C20 dans le même compartiment de terrain que les TE, possibilités de camouflage, facilités de repli (obstacles entre la zone de feu et les positions de tir).
FIXER UN PLAN DE FEUX INSTALLER UN DISPOSITIF	Arrêter un plan de feux en tenant compte des principes suivant : rechercher la destruction simultanée du plus grand volume d'ennemi possible, dans un « sac à feux » pour une embuscade antipersonnel, avec un dispositif plus linéaire pour une embuscade antivéhicule ou antichar, combiner les tirs de saturation et les tirs de précision, mettre en place discrètement un dispositif comprenant généralement : un élément de guet et d'alerte, un élément de couverture, un élément d'arrêt, un élément de destruction, un élément recueil. Ces éléments peuvent être confondus ou même inexistants en fonction de la distance à laquelle est engagé l'ennemi. Le but étant de le détruire au plus loin et de s'esquiver. A aucun moment, un des éléments de la section n'ira sur la position de l'objectif.

ACQUERIR DONNER DES ORDRES CONTROLER	 Fixer la mission de chaque élément, préciser à chacun d’entre eux : la zone d’application des feux, la zone globale d’installation, la nature des objectifs, les conditions d’ouverture du feu, les modalités de repli (signal, ordre et itinéraire), le point de regroupement, l’emplacement des autres groupes et appui mutuel éventuel à fournir, la place du chef de section. L’ordre d’installation est plus un ordre pour les reconnaissances qu’un ordre définitif, par conséquent en fonction des comptes rendus et de la possibilité du chef de section de vérifier les positions, le dispositif peut être réaménagé en fonction des délais.
DETRUIRE SE RENSEIGNER	 L’élément d’alerte rend compte au chef de section de la nature, du volume , de l’attitude et de l’échelonnement des éléments ennemis, et le renseigne en permanence sur leur progression (axes empruntés, vitesse…). En fonction des renseignements fournis par l’élément alerte, confirmer ou aménager les conditions de déclenchement de l’embuscade.

ARRETER DECLENCHER LES FEUX SE COUVRIR ROMPRE LE CONTACT	Arrêter l'élément de tête ennemi ou au minimum lui barrer la direction de marche au moment opportun. Faire ouvrir le feu dès que l'élément de tête ennemi est arrêté. Si un élément ennemi amorce un débordement, l'élément de couverture, ou tout autre élément en mesure de le faire, renseigne le chef de section et recherche la destruction ou l'arrêt de cet élément (rôle de l'appui mutuel). Donner l'ordre de rompre le contact par un signal convenu : si l'embuscade a été exécutée normalement, sur ordre si elle a été détectée, sur ordre si la manœuvre de débordement d'un élément ennemi compromet la sûreté de la section. Le repli peut s'effectuer sous la protection, soit d'un élément interne (recueil ou couverture), soit de tirs d'appui indirects (artillerie ou mortier)
REORGANISER – RENDRE COMPTE	Au point de regroupement, réorganiser la section en fonction des pertes ou de la mission future. Rendre compte au chef du GTIA ou du sous-groupement : des résultats de l'embuscade (bilan, réaction de l'ennemi), des pertes, des besoins particuliers, de la capacité d'être réengagé (délais, recomplètement).


LA SECTION TE EN EMBUSCADE
DETRUIRE
COUVRIR
DETRUIRE
ALERTER
DETRUIRE
?
?

53 . LE COUP DE MAIN

Définition

Action brève et violente, effectuée par surprise sur un objectif nettement déterminé et de dimensions restreintes.

Principes

Il s’agit de mener une action offensive contre un objectif limité, exécutée par surprise à l’intérieur du dispositif ennemi, afin de mettre hors de combat des personnels ou hors d’usage des véhicules et des matériels. Le coup de main est le plus souvent préparé (objectif final d’une infiltration), mais il peut également être exécuté sur un objectif d’opportunité (harceler). La section TE sera prioritairement utilisée pour la destruction d’un P.C. ennemi, d’un centre transmission, d’un point de recomplètement tactique ou tout autre objectif de valeur, statique et dans la profondeur. Mettant en œuvre des systèmes d’arme de moyenne portée, le coup de main de la section TE est exécuté à distance, sans prendre pied sur l’objectif.

Exécution

Le coup de main est caractérisé par la surprise, la rapidité et la brutalité. La préparation repose sur le renseignement (objectif à attaquer et volume ennemi). C’est une phase essentielle au cours de laquelle est arrêtée la répartition des missions. La spécificité et les capacités d’engagement de la section TE dans ce type d’action lui imposent de tirer au plus loin. Généralement, la section peut être articulée en trois éléments :
un élément « destruction»,
un élément « protection et couverture » (pour s’opposer à l’esquive de l’ennemi ou à l’intervention d’un soutien à son profit),
un élément « recueil ».

L’articulation des moyens doit rester simple. L’élément de destruction est prioritaire. Le coup de main s’effectue en quatre temps :

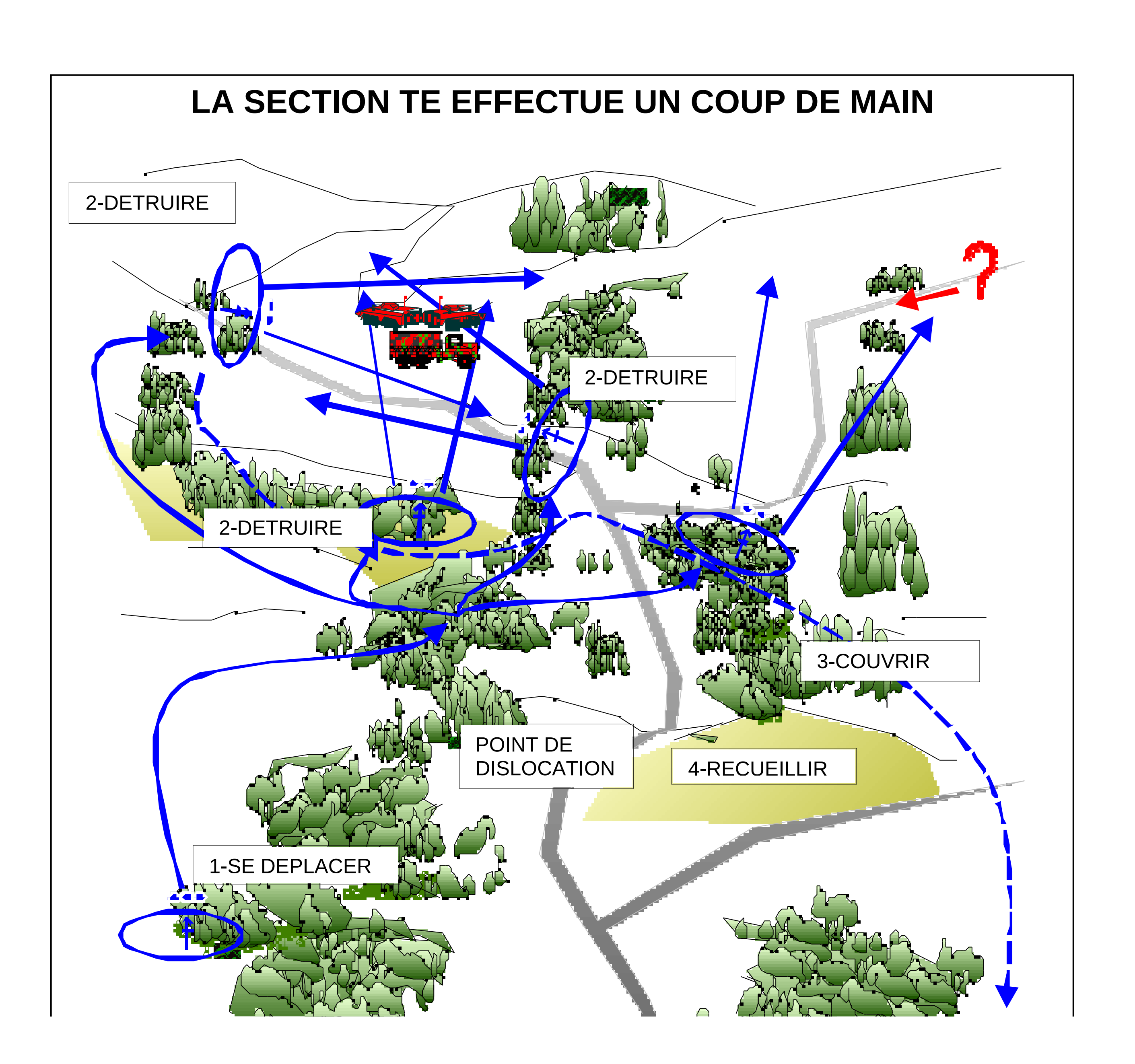
la préparation,
la mise en place et l'approche : l'infiltration,
le coup de main : la destruction,
le repli.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER SE RENSEIGNER	Dès qu'il a connaissance de la présence dans sa zone d'action d'un élément ennemi pouvant constituer un objectif, ou sur ordre, le chef de section s'efforce d'acquérir le maximum de renseignements :
	nature, volume, localisation, dispositif de sûreté, activité de l'élément ennemi, nature, volume, localisation des éléments ennemis susceptibles de s'opposer, pendant ou après l'action, à son exécution ou au décrochage. Les renseignements résultent : des informations obtenues, le cas échéant, du commandant du GTIA ou du sous-groupement, de l'observation du chef de section et des chefs de groupe.
	Compte tenu des renseignements obtenus, de l'étude de la carte et du terrain, le chef de section prépare son action : itinéraire(s) d'approche et de repli, points d'observation intermédiaires, zones d'installation possibles, zone vers laquelle s'effectuera l'esquive, points de regroupement, zone refuge, axe(s) à surveiller par la couverture...

SE METTRE EN PLACE	Le chef de section conduit sa section, discrètement et en sûreté, vers le dernier point d'observation, où il donne ses ordres. Le chef de section articule sa section : élément de destruction (élément déterminant aux ordres directs du chef de section), élément de couverture, chargé d'interdire momentanément l'arrivée des renforts, élément de recueil, chargé d'appuyer le décrochage de l'élément de destruction et de couvrir le regroupement de la section. Le chef de section fixe la conduite à tenir en cas de rencontre avec l'ennemi en cours de mise en place. Il conduit la progression jusqu'au point de dislocation à partir duquel chaque élément gagne la zone fixée. L'élément de destruction effectue sa mise en place : le but étant de détruire tous les objectifs prioritaires simultanément et au plus loin. L'élément de recueil se poste de manière à pouvoir prendre à partie l'ennemi tentant de s'opposer au repli.
	L'élément de couverture est en mesure d'appliquer des tirs d'appui au profit de l'élément de destruction. Les éléments de couverture et recueil peuvent être confondus. Les groupes qui composent l'élément de destruction peuvent recevoir une mission secondaire d'appui mutuel.

MANŒUVRER-DETRUIRE EFFECTUER LE COUP DE MAIN	Le chef de section, au reçu des différents comptes rendus d'observation et de possibilités de tir de ses chefs de groupe, procède à une répartition des objectifs. A son signal, le feu est déclenché par surprise, et vise par sa précision à neutraliser ou à détruire les adversaires ou les matériels définis au préalable.
SE REPLIER	Dès que le résultat recherché est obtenu, le chef de section donne le signal de repli (lumineux, sonore, radio...). L'élément de destruction, puis l'élément de couverture se replient vers le point de regroupement. L'élément de recueil prend à partie les éléments ennemis qui tenteraient de poursuivre ou intercepter les forces amies en cours de repli, puis se replie à son tour.
REORGANISER SE REGROUPER	Au point de regroupement fixé, le chef de section contrôle son personnel et conduit sa section vers une zone hors de portée d'une intervention ennemie.
RENDRE COMPTE	A l'issue de son action, le chef de section rend compte des résultats de son action et transmet ses demandes.

LA SECTION TE EFFECTUE UN COUP DE MAIN



CHAPITRE 6

LE COMBAT DE LA SECTION TE EN ZONE URBAINE

Il convient, avant d'aborder ce chapitre, d'avoir lu le paragraphe 154 / 2° partie traitant du combat des TE en zone urbaine dans le cadre du groupe.

61 . GENERALITES

L'engagement de plus en plus fréquent dans des conflits se déroulant en zones urbaines et périurbaines conduit à étudier les procédés de combat particuliers à ces zones d'action.
Ceux-ci sont communs avec les missions précédemment décrites du chapitre 3 au chapitre 5 de ce manuel, mais le caractère particulier du milieu urbain confère à cet engagement une spécificité en raison de la menace, notamment constituée par les snipers (TE ou TP adverses), de la protection et du cloisonnement.
La section TE a par conséquent un rôle particulier dans ce cadre, que ce soit de manière autonome ou en coordination avec d'autres unités ou systèmes d'armes.

La section TE peut être engagée dans un combat de haute intensité, offensif ou défensif, ou dans le cadre de la maîtrise de la violence, par des opérations particulières, caractérisées par une volonté de dissuasion ou de coercition sélective.

Son emploi sera fonction de la nature même de la zone d'action : ainsi, les zones d'approche, zones périurbaines, industrielles, quartiers modernes ou d'affaires représentent autant de zones ouvertes favorables à l'engagement des TE.
Les centres villes, quartiers anciens ou résidentiels, sont en revanche des zones dans lesquelles les TP seront le plus souvent nécessaires en complémentarité des TE.

L'absence de linéarité des dispositifs, défensif ou offensif, et le cloisonnement imposé par le milieu urbain, sont des contraintes majeures qui prévalent à la constitution de la section TE car :
il est nécessaire de coordonner les trajectoires pour optimiser le feu des FR 12,7, qui peuvent seuls obtenir certains effets (tirs puissants et fichants) tant de destruction que psychologiques,
la meilleure coordination passe par un réseau radio unique, et donc par un commandement unique.

62 . OPERATIONS OFFENSIVES

621 . EMPLOI

Dans le cadre d'une opération offensive, la section TE peut se voir confier aussi bien des missions à dominante sûreté – renseignement que des missions à dominante destruction : les effets principalement recherchés seront soit l'appui de l'action principale ou secondaire du GTIA ou du sous-groupement, soit une couverture ou une destruction notamment face aux snipers adverses.
Ainsi, dans un combat de haute intensité où doivent être pris en compte les dommages collatéraux, l'utilisation des appuis indirects peut être limitée : la section TE peut alors avantageusement, avant même l'abordage de la ville par les unités, prendre position discrètement dans les faubourgs et zones périurbaines pour initialement surveiller, puis lors de l'abordage appuyer ces mêmes unités.

Si une infiltration préalable se révèle difficilement réalisable, la section TE peut alors, comme en rase campagne, fournir un appui pour l'abordage à partir d'une position située en arrière de l'élément appuyé (en zone de départ).

Une fois la zone urbanisée atteinte par le GTIA ou le sous-groupement, la section TE peut évoluer au sein du dispositif de l’unité ou en arrière de celui-ci : les champs de tir étant assez peu profonds au niveau du sol, ils imposent aux TE de chercher des positions de tir élevées pour appuyer le déplacement au plus loin, et décalées des axes d’approche pour leur propre sauvegarde.

Dès lors qu’une position est atteinte par l’unité appuyée, la section TE peut, à partir de ce dispositif, élargir le périmètre de sûreté grâce à ses positions surélevées.

Il est également possible d’utiliser la section TE dans une mission de type coup de main : si une position ennemie interdit toute approche par les axes et la mise en place d’appui blindé, la section TE, éventuellement renforcée d’un élément de sûreté rapprochée, pourra effectuer un coup de main « à distance » susceptible de débloquer le verrou.

622 . MODALITES PARTICULIERES

Le déplacement des groupes ou éventuellement des équipes TE doit être coordonné pour permettre une permanence de l’observation et donc une réactivité plus grande par le feu ainsi que la sauvegarde des éléments en mouvement.
Pour ce faire, il est nécessaire que tous les groupes possèdent un plan de la ville ou du quartier avec un baptême : le chef de section doit alors suivre la position de ses éléments de manière à garantir un périmètre de sûreté à l’unité appuyée.

Lors de la détection et de l’identification d’un adversaire, deux cas sont envisageables :
l’ennemi est à la mesure du TE : après le compte rendu, le tir est effectué,
les TE ne peuvent pas détruire l’ennemi : la section ou les éléments TE pourront, sur ordre, renseigner, éventuellement fixer l’ennemi, et couvrir l’action de réduction en détruisant tout renfort par des axes adjacents.

Dans tous les cas, le renseignement pourra permettre la mise en place de feux directs et indirects et le guidage des unités.
La plupart du temps, les positions de tir seront des postes de circonstance peu ou pas aménagés, sauf dans le cas d’une infiltration préalable.

63 . OPERATIONS DEFENSIVES

631 . L’EMPLOI DE LA SECTION TE

Dans le cadre d’une manœuvre défensive, la section TE peut être employée tant en combat mobile qu’en défense ferme.
Ainsi, prépositionnée en avant du dispositif de défense de l’unité de subordination, la section peut avoir pour rôle de renseigner sur un ennemi en progression, voire de le harceler.
La section TE peut également être placée dans le dispositif de défense ou même en arrière de celui-ci, bénéficiant de positons surélevées. Son rôle peut alors être, outre de détruire certains objectifs spécifiques ou d’alerter, de masquer par ses feux jusqu’au dernier moment la position des engins et de la base de feux principale du GTIA ou du sous-groupement.

La section TE est à même de fournir, à partir de ses positions, une couverture ou un appui à une contre-attaque locale. Si la mission de soutenir lui est confiée, la section TE peut se déplacer et s’installer sur des positions préalablement reconnues pour appliquer des feux.

Comme dans la manœuvre offensive, la section a un rôle primordial dans le combat anti-sniping : dans un combat statique, il consiste principalement à repérer les positions favorables aux snipers, si possible avant même leur mise en place, et à les détruire.
Cette mission nécessite une grande coordination :
pour optimiser la complémentarité FR 12,7 avec d’autres armes (FRF2, C20, missiles AC),
pour couvrir chaque position amie par appui mutuel, les snipers adverses menant une action similaire.

632 . MODALITES PARTICULIERES

La réussite de la mission des TE dépend de deux paramètres :
la qualité des postes de combat,
la répartition des secteurs de tir et des objectifs.

Le choix de l'emplacement des postes de combat impose un compromis : il répond en effet au besoin de pouvoir tirer au plus loin, sans pour autant être exposé. Ainsi, il faut éviter le dispositif linéaire qui, en raison du cloisonnement, interdit l'appui mutuel des différents groupes.

Pour pouvoir tirer au plus loin, il est préférable de placer les groupes dans des bâtiments élevés : il faut alors prendre en compte la capacité des armes adverses à tir direct (notamment les chars) à effectuer des tirs en site.

Enfin, il est nécessaire de comprendre que plus la position est élevée, plus l'angle mort à courte distance est important (exemple : une position située au 10ème étage permet un tir entre 500 et 700 m pour le FR 12,7, et interdit tout tir entre 0 et 300m même pour un élément de protection rapprochée utilisant un FAMAS).

Par conséquent, le chef de section doit coordonner les différentes positions de tir de ses groupes et adapter son dispositif en fonction de l'ennemi à détruire (à pied ou en véhicules), de la durée à tenir sur la position (problème de sauvegarde).

Il doit, en outre, organiser la répartition des objectifs et coordonner le feu en intégrant son dispositif dans celui de l'unité de subordination : si la section agit de façon autonome, le chef de section pourra placer ses groupes à différentes hauteurs et privilégier un tir de salve. Si la section agit dans le cadre d'un groupement ou d'un sous-groupement, il pourra bénéficier de la protection rapprochée des sections de combat dans l'angle mort au pied des bâtiments, et donc placer ses groupes pour tirer au plus loin.

Enfin la section TE peut avantageusement remplacer d'autres éléments dans le contrôle d'une zone prise à l'ennemi.

64 . OPERATIONS PARTICULIERES ET MAITRISE DE LA VIOLENCE.

Dans le cadre des opérations de maîtrise des crises, la section TE en zone urbanisée a deux capacités : la dissuasion et la coercition.

Ces deux capacités ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais plutôt complémentaires.

La section TE, dans ce contexte d'engagement surmédiatisé, a en effet l'avantage de limiter les dommages collatéraux, tout en ayant une efficacité réelle dans la lutte anti-sniping.
En effet, les TE bénéficient de l'effet de surprise lors de l'ouverture du feu grâce à une distance de tir importante et une mise en place discrète.
La précision du tir ajoute encore à la surprise et évite les dommages collatéraux.
Le principal rôle du chef de section sera de préserver la capacité de réaction de ses éléments dans la durée : en effet, ce type d'engagement s'inscrit le plus souvent dans le temps, ce qui entraîne fatigue nerveuse et lassitude.

Le chef de section doit alors faire des choix entre la permanence de l'observation (minimum de groupes en place) et la capacité de tir avec plusieurs armes (maximum de groupes en place).

Les groupes doivent utiliser des procédures communes en matière de renseignement ce qui impose, dans la prise en compte du poste d'observation et de tir, de fournir croquis et plan de feux renseignés en temps réel avec un registre consignant tous les événements, ou tout autre système permettant l'exploitation du renseignement.

La constitution d'un sous-groupement avec la SRR, une section de combat et un EO peut, dans ce type d'engagement multipliant les moyens d'investigation et de défense rapprochée, permettre un emploi optimisé de la section TE.

La sauvegarde des TE, outre l'aménagement des postes, sera fondée dans la mesure du possible sur l'activation aléatoire des postes d'observation et sur des relèves effectuées à des horaires différents.

Les règles d'engagement doivent être des plus précises, notamment celles qui définissent les tirs à l'initiative des TE ; pour les autres engagements, il est nécessaire de mettre en place une boucle courte permettant d'effectuer un tir sur ordre en un temps minimum : ceci peut imposer au groupe TE de travailler sur le réseau transmission du GTIA ou du sous-groupement.

annexe 1

LES MOYENS ORGANIQUES DE LA SECTION

11. LES EFFECTIFS

111. Effectifs du groupe TE

Le groupe TE est composé du groupe TE à proprement parler et des personnels de la composante canon de 20.
Le DUO donne à ce groupe un effectif de 0 / 2 / 3, limitant l'emploi des deux FR 12,7 à un seul secteur de tir : c'est pourquoi il est envisageable, pour optimiser son emploi, de renforcer le groupe soit, au moins, du SOA de la section d'appui, soit, au mieux, d'un deuxième binôme TE.

Le groupe TE renforcé par le SOA.

Officier	Sous-officier	MdR	**TOTAL**
0	2	2	**4**

Le groupe TE renforcé par un binôme TE (solution à privilégier).

Officier	Sous-officier	MdR	**TOTAL**
0	1	4	**5**

Le module canon de 20.

Officier	Sous-officier	MdR	**TOTAL**
0	1	1	**2**

112. Effectifs du groupe commandement

Le groupe commandement est le même que celui de la section appui disposant d’un seul véhicule léger. Il peut aussi être renforcé d’un deuxième véhicule léger.

Groupe commandement sur un seul VLTT

Officier	Sous-officier	MdR	**TOTAL**
1	1	1	**3**

Groupe commandement sur deux VLTT

Officier	Sous-officier	MdR	**TOTAL**
1	1	2	**4**

113. Effectifs de la section

La section TE peut être constituée de deux, trois ou quatre groupes TE.
L’effectif obtenu pourrait alors être le suivant :

Officier	Sous-officiers	MdR	**TOTAL**
1	5 à 9	11 à 22	**17 à 31**

12. MOYENS ET FONCTIONS

121. Le groupe commandement

	FONCTION	ARMEMENT	TRANS	OPTIQUE
VTC	Chef de section	FAMAS INF / point rouge	PRI	Jumelles TTA thermiques Télémètre TTA
	SOA	FAMAS INF / point rouge	PRI RADAR (OLIFANT)	OB 64
	Conducteur VL	FAMAS INF / point rouge	PRI 1 PR4G VD 1 PR4G PF	1 OB 41

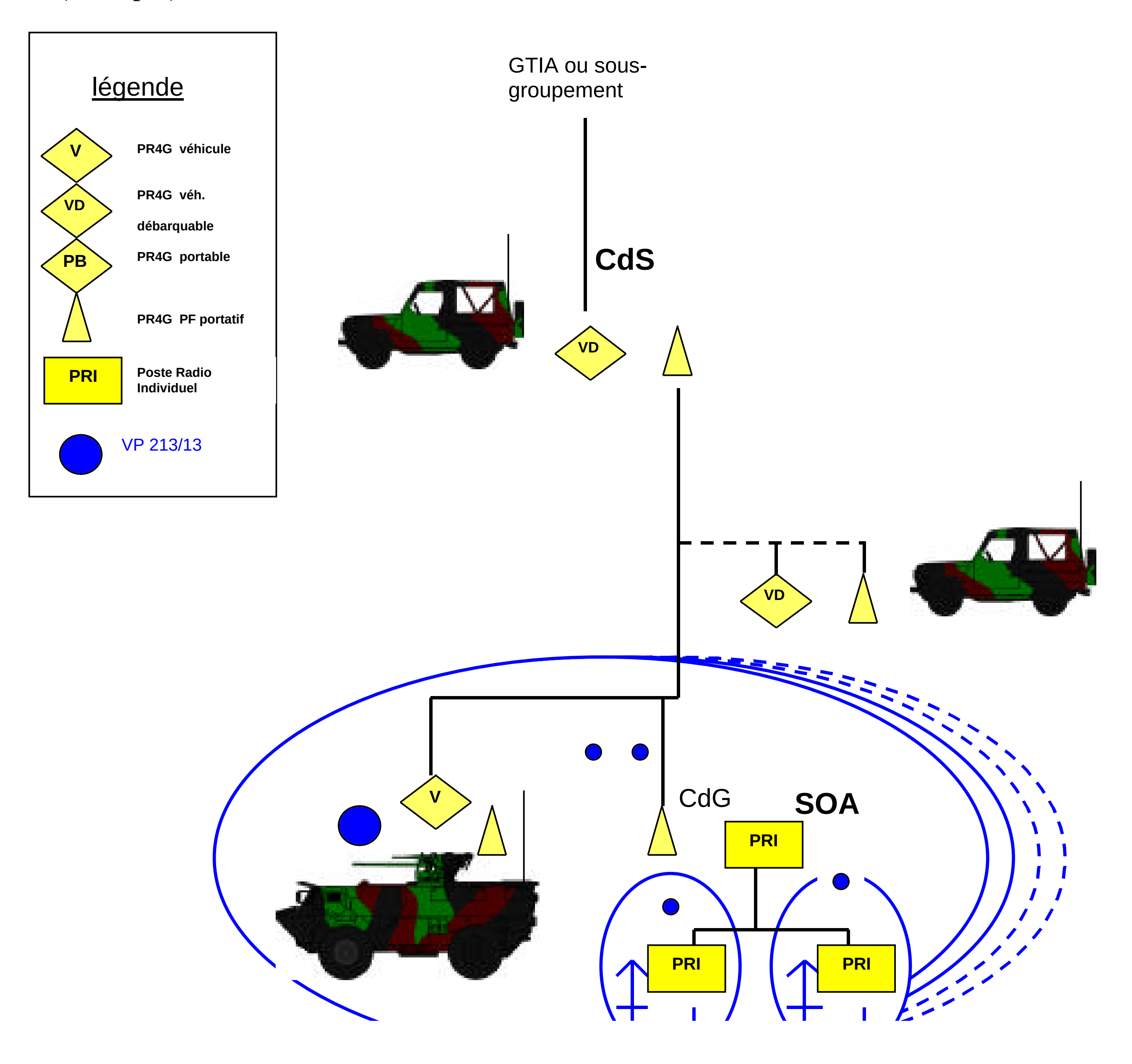
122. Le groupe TE

	FONCTION	ARMEMENT	TRANS	OPTIQUE
VAB ou AMX10P	SOA (éventuellement)	FAMAS INF / point rouge / pointeur laser.	PRI RADAR (OLIFANT)	OB 64
	Chef de groupe	FAMAS INF / point rouge / pointeur laser.	1 PR4G PF	Jum FT GST * Jumelles TTA thermiques Télémètre TTA
	TE	PA / FR 12,7	PRI	IL FR 12,7
	Aide TE **	FAMAS INF / point rouge / pointeur laser.	PRI	Télémètre TTA OB70
	Chef d'engin	(Mit 7,62) C.20 FAMAS		
	Pilote Engin blindé	FAMAS INF / point rouge	1 PR4G V 2 PR4G PF 1 VP 213 / 13	1 OB31

* Jum. FT GST : jumelles Fort Grossissement.
*En l'absence d'un deuxième binôme TE, l'aide TE devient lui-même TE.

Annexe 2

Organisation du commandement et des transmissions (exemple)



Remarque : le deuxième poste PR4G PF peut être utilisé par l’équipe TE distante de plus de 800 m du chef de groupe. Dans le cas d’un regroupement des C20, le poste fixe du VAB / AMX 10 peut être sur la fréquence du SOA, et le PR4G PF sur la fréquence CdS / CdG.
Le VP/PP 213/13 en dotation n’est utile que dans la mesure où l’évasion de fréquences n’est pas utilisée.